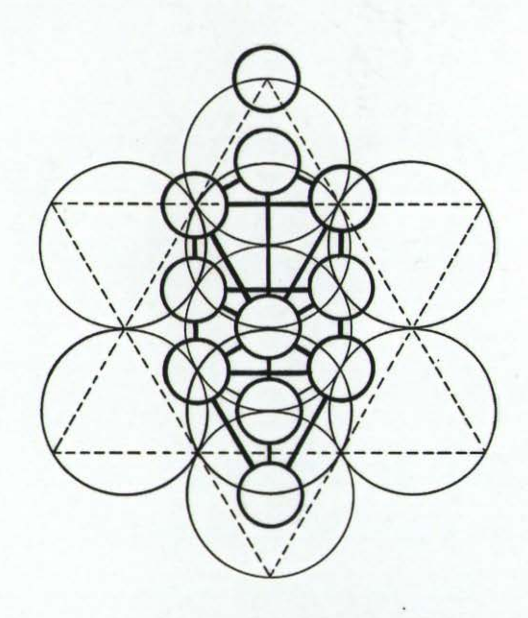
MGR LOUIS-GASTON DE SÉGUR

1867



LES FRANCS-MAÇONS

Nouvelle édition



ESR

ÉDITIONS SAINT-REMI
BP 80 – 33410 CADILLAC
Tel/Fax : 05 56 76 73 38
www.saint-remi.fr

LES FRANCS-MAÇONS

par

Mgr Louis-Gaston de SÉGUR

Nouvelle édition à partir de celle de 1894

Éditions Saint-Remi
– 2011 –

Éditions Saint-Remi
BP 80 – 33410 CADILLAC
05 56 76 73 38
www.saint-remi.fr

AVIS DE L'ÉDITEUR.

Cet opuscule a été composé en 1867. Depuis, les choses ont marché vite ; la lumière s'est faite, et la secte maçonnique a jeté le masque. Aujourd'hui, elle avoue carrément qu'elle est ce qu'elle est, c'est-à-dire l'organisation antichrétienne de la Révolution.

Les colères qu'a suscitées et que suscite encore ce petit opuscule sont inimaginables ; elles se conçoivent parfaitement et, mieux que tous les raisonnements, elles prouvent la redoutable vérité des révélations faites ici au public.

Quantité de francs-maçons en ont fait l'aveu. « L'auteur de ce petit livre est bien informé », disait entre autres, en 1868, un vieux franc-maçon de Tours. Et l'un des chefs les plus enragés des loges de Marseille, revenu à la pratique de la Religion, déclarait « qu'une des choses qui lui avait fait le plus d'impression était le petit livre de Mgr de SÉGUR sur la Franc-Maçonnerie. Je l'ai lu, ajoutait-il, croyant y trouver une terrible exagération ; et au contraire, je l'ai trouvé tellement au-dessous encore de la vérité, que j'en ai été effrayé moi-même, et j'ai senti le besoin de sortir de mon affreuse situation. »

DIEU aidant, cet opuscule a empêché grand nombre d'âmes d'être séduites ; et il a ouvert les yeux à beaucoup de pauvres dupes qui s'étaient laissé prendre dans les filets du Grand-Orient. A Paris, dans une grande école du soir, fréquentée par plusieurs centaines d'ouvriers et de jeunes gens, plus de cinquante, en un seul mois, ont été décidés par la lecture de ces quelques pages à quitter immédiatement les loges où ils venaient de s'affilier.

Dès son apparition, cette brochure a été enlevée avec une grande rapidité : en trois mois neuf éditions, c'est-à-dire près de trente mille exemplaires, ont été écoulés ; en moins de cinq ans trente-six éditions, c'est-à-dire près de cent vingt mille exemplaires ; et cela continue toujours.

L'auteur a été prévenu secrètement, en 1869, que les arrière-Loges l'avaient condamné à mort. « Votre petit livre a fait un mal terrible à la Maçonnerie, lui dit l'inconnu qui venait le prévenir ; on vous a voué à la mort. Prenez garde à vous ; cela peut vous arriver demain, après-demain. » Puis, se reprenant : « Demain, répéta-t-il ;

aujourd'hui peut-être. Vous avez fait du bien à quelqu'un de ma famille, ajouta-t-il avec une certaine émotion ; c'est pour cela que je viens vous avertir. Mais ne cherchez pas à en savoir davantage : je serais perdu moi-même, et mon affaire serait bientôt faite. » — Preuve évidente que la Franc-Maçonnerie est, comme elle ne cesse de le dire, une société de bienfaisance !...

Les Francs-Maçons de Mgr de SÉGUR ont eu plusieurs traductions italiennes ; on les a traduits également en Allemagne, en Angleterre, en Espagne, aux États-Unis, au Mexique, au Pérou, etc.

LES FRANCS-MAÇONS

Dans cet opuscule, je ne m'occupe pas de la Franc-Maçonnerie au point de vue politique, ni même au point de vue social ; mon seul but est d'en faire comprendre les dangers au point de vue moral et religieux.

Une propagande redoutable, qui s'accroît de jour en jour, et qui couvre comme d'un immense réseau, non seulement l'Europe, mais le monde entier, rend de plus en plus nécessaires et la vigilance et la lutte. Il n'est presque pas de diocèse où les Francs-Maçons ne soient organisés. D'après leurs derniers comptes rendus, ils sont plus de huit millions et comptent environ cinq mille Loges, sans compter les arrière-Loges. En France, le nombre des Francs-Maçons dépasse déjà seize cent mille !

Faire connaître la Franc-Maçonnerie, c'est le meilleur moyen d'en préserver les gens de bien. J'offre donc cet opuscule populaire aux prêtres et aux catholiques zélés qui ont à cœur la sainte cause de l'Église et la conservation de la foi. Puisse-t-il les aider à préserver du feu beaucoup de pauvres papillons qui vont à la chandelle parce qu'ils ne savent pas qu'elle brûle !

I
Du nom de Franc-Maçon.

En général, les noms expriment les choses. Ici c'est tout l'opposé : les Francs-Maçons ne sont ni francs ni maçons. Qu'ils ne soient pas *maçons,* il est inutile de le démontrer. Qu'ils ne soient pas *francs,* cela n'est pas moins clair, puisque leur société repose sur des initiations mystérieuses qu'ils ne doivent révéler à personne, sous peine de mort.

Vis-à-vis des *profanes,* les Francs-Maçons se donnent l'air d'être tout bonnement « une société bachique et philanthropique, mangeante, buvante, chantante et bienfaisante » ; nous allons voir s'il n'y

a rien là-dessous. Ils ne sont pas plus innocents qu'ils ne sont maçons.

Si par *Franc*-Maçon il faut entendre *libre*-Maçon, le voile de l'association se soulève déjà quelque peu : *libre* de quelle liberté ? *Libre* vis-à-vis de qui ? *Libre* de quoi faire ? Nous le verrons bientôt, et ce sont de terribles mystères.

Ce nom bizarre de Franc-Maçon leur vient, paraît-il, d'Écosse. Après que le Pape Clément V et le roi de France Philippe le Bel eurent très justement aboli, au commencement du quatorzième siècle, l'ordre des Templiers[1], plusieurs de ces infâmes se sauvèrent en Écosse, et là ils se constituèrent en société secrète, vouant une haine implacable, une éternelle vengeance à la Papauté et à la royauté. Pour mieux déguiser leurs complots, ils s'affilièrent à des corporations de maçons, en prirent les insignes et l'argot, et se répandirent plus tard sur toute l'Europe, à la faveur du protestantisme. Leur organisation définitive paraît dater des premières années du dix-huitième siècle[2].

Pour jeter de la poudre aux yeux du vulgaire, ils prétendirent remonter jusqu'au temple de Salomon, jusqu'à la tour de Babel, jusqu'au déluge, voire même jusqu'au paradis terrestre, et bon nombre de leurs adeptes furent assez naïfs pour croire à ces niaiseries.

Qu'est-ce donc que la Franc-Maçonnerie ? Comment devient-on Franc-Maçon ? Que se passe-t-il dans les Loges ? Derrière les Loges il y a des Arrière-Loges, et qu'y fait-on ? La Franc-Maçonnerie est-elle une institution louable, morale, religieuse ou du moins bienfaisante ? N'est-elle pas essentiellement antichrétienne, anticatholique ?

[1] Les chevaliers du Temple avaient été institués pour défendre la foi dans la Terre-Sainte. Ils se répandirent bientôt dans toute l'Europe et acquirent par leurs richesses une immense influence. Un de leurs premiers Grands-Maîtres se laissa séduire par les Turcs, et introduisit dans l'Ordre, avec des mœurs contre nature, des pratiques sacrilèges qui restèrent trop longtemps dans un profond secret. Philippe le Bel découvrit ces horribles mystères, et pressa vivement le pape Clément V de punir les Templiers et de supprimer leur Ordre. Le but principal de Philippe le Bel était la confiscation de leurs biens à son profit ; celui du Pape fut l'intérêt de la foi, de la justice et des mœurs. Ce point historique est aujourd'hui un fait avéré.

[2] Je ne veux pas dire pour cela que les Francs-Maçons aient hérité des horribles mœurs des Templiers ; ce que je constate seulement, c'est la relation de famille qui semble exister entre les uns et les autres.

Est-elle puissante et agissante ? Que veut-elle ? Est-il permis de s'enrôler sous sa bannière mystérieuse ?... Nous allons répondre brièvement à ces graves questions[1]. Mais auparavant, établissons une distinction importante.

II
Qu'il y a Franc-Maçon et Franc-Maçon.

Il y a la Franc-Maçonnerie qui se voit plus ou moins, et la Franc-Maçonnerie qui ne se voit pas du tout, et les deux n'en font qu'une : « La Maçonnerie est une, son point de départ est un », disait naguère un certain *Frère* Ragon, l'un des organes les plus accrédités de la secte[2] .

A la première appartient l'immense majorité des Francs-Maçons. Sur les huit millions d'adeptes, « il n'y a guère que cinq cent mille membres actifs ». C'est l'aveu formel échappé au journal *le Monde Maçonnique*, en son numéro d'août 1866.

Ces cinq cent mille sont les Maçons en activité de service, les maçons d'élite ; mais ce ne sont pas encore les Maçons des arrière-Loges, les Maçons scélérats, qui savent ce qu'ils font, qui veulent délibérément détruire le christianisme, l'Église et la société, et qui, sous différents noms, composent ce qu'on appelle les sociétés secrètes. Ceux-là sont les chefs de la Révolution, qui veut, comme chacun sait, bouleverser le monde et substituer par toute la terre « les droits de l'homme aux droits et au règne de DIEU. »

Les huit millions d'hommes initiés à la Maçonnerie extérieure sont presque tous des menés, qui la plupart du temps ne savent où

[1] Une grande partie de nos renseignements ont été puisés dans l'intéressant ouvrage de M. Alex. de Saint-Albin, intitulé : les Francs-Maçons et les Sociétés secrètes. Nous y renvoyons les lecteurs qui voudraient étudier plus à fond cette importante matière.

[2] Il a fait un livre qui a été, par l'ordre de la Loge chapitrale, Orient de Nancy, l'objet « d'une réimpression officielle dite édition sacrée, à l'usage des Loges et des Maçons seulement. » Ce Fr. ·. Ragon est un ancien vénérable. Le Grand-Orient, en approuvant ses écrits, a proclamé qu'ils contiennent la pure doctrine maçonnique. Nous le citerons souvent dans cet opuscule, comme une source authentique que l'ennemi ne peut désavouer.

on les conduit. On se sert d'eux comme d'un dépôt où l'on choisit des recrues, comme de bonnes vaches à lait qu'on peut traire à volonté, comme des trompettes qui chantent partout les louanges de la Maçonnerie, développent son influence, lui attirent des sympathies... et de l'argent.

Derrière cette multitude qui boit, qui chante et qui parle de morale, les vrais Maçons cachent merveilleusement toutes leurs trames.

Parmi les Francs-Maçons du dehors, il peut y avoir et il y a sans doute des gens honnêtes selon le monde, des cœurs généreux et dévoués qui seraient chrétiens s'ils connaissaient la Religion, mais que l'ignorance égare dans de fausses voies. Ils se laissent prendre à des apparences de fraternité et de bienfaisance, et s'indignent de bonne foi quand l'Église dénonce et flétrit l'Ordre maçonnique.

Mais ce qui domine parmi les Maçons, ce sont les gros et petits bourgeois sans religion ; les Prudhomme, bonnes dupes qu'on mène par le bout du nez, et que flairent si bien tous les chefs de secte ; ces gens-là sont tout ébahis quand ils viennent à découvrir la profondeur de l'abîme qu'ils ont creusé de leurs propres mains.

Ce sont encore les ambitieux, les avocats sans cause et sans conscience, les esprits faux, les révolutionnaires, les idéologues qui courent après l'inconnu, les philanthropes à la mode du jour : enfin, et surtout, les hommes de plaisir, qui ne demandent pas mieux que de moraliser soi-disant et de sauver le genre humain, en mangeant, en buvant et en chantant. Les militaires abondent dans la Franc-Maçonnerie et aussi les juifs et les cabaretiers ; à Paris seulement, près de deux mille cabaretiers fréquentent *pieusement* les Loges.

Tout en accordant qu'il y a çà et là des gens de bien égarés dans les rangs de la Franc-Maçonnerie, nous serons obligé d'avouer, quand nous aurons pénétré dans leurs mystères, que s'il y en a, il n'y en a guère.

III
Quel est le secret du recrutement habituel de la Franc-Maçonnerie.

On peut bien dire que c'est le secret du démon. Écoutez plutôt, et jugez.

« L'essentiel, écrivait un des chefs occultes, surnommé « Petit-Tigre », l'essentiel est d'isoler l'homme de sa famille, et de lui en faire perdre les mœurs. Il est assez disposé, par la pente de son caractère, à fuir les soins du ménage, à courir après de faciles plaisirs et des joies défendues. Il aime les longues causeries du café, l'oisiveté des spectacles. Entraînez-le, soutirez-le, donnez-lui une importance quelconque, apprenez-lui discrètement à s'ennuyer de ses travaux journaliers, et par ce manège, après l'avoir séparé de sa femme et de ses enfants, après lui avoir montré combien sont pénibles tous les devoirs, vous lui inculquez le désir d'une autre existence. L'homme est né rebelle ; attisez ce désir de rébellion jusqu'à l'incendie, mais que l'incendie n'éclate pas. C'est une préparation à la grande œuvre que vous devez commencer.

« Quand vous aurez insinué dans quelques âmes le dégoût de la famille et de la religion (l'un va presque toujours à la suite de l'autre), laissez tomber certains mots qui provoqueront le désir d'être affilié à la Loge la plus voisine. Cette vanité du citadin ou du bourgeois de s'inféoder à la Franc-Maçonnerie a quelque chose de si banal et de si universel, que je suis toujours en admiration devant la stupidité humaine. Je m'étonne de ne pas voir le monde entier frapper à la porte de tous les Vénérables, et demander à ces messieurs l'honneur d'être l'un des ouvriers choisis pour la reconstruction du temple de Salomon. Le prestige de l'inconnu exerce sur les hommes une telle puissance, que l'on se prépare avec tremblement aux fantasmagoriques épreuves de l'initiation et du banquet fraternel.

« Se trouver membre d'une Loge, se sentir, en dehors de sa femme et de ses enfants, appelé à garder un secret qu'on ne vous confie jamais, est pour certaines natures une volupté et une ambition[1] ».

Qu'en dites-vous ? Quelle scélératesse !

Un autre Maçon, le F.·.[2] Clavel, expose, bien qu'avec moins de cynisme, le même honnête système de recrutement. Voici ses pro-

[1] Lettre à la vente piémontaise, 18 janvier 1822.

[2] Ces trois points forment le triangle mystérieux, symbole du niveau égalitaire que la Franc-Maçonnerie entend prononcer sur toutes les régions du globe, pour en faire disparaître toute religion et toute autorité qui n'émanent pas d'elle.

pres paroles ; il faut bénir Dieu de ce que ces impies nous livrent ainsi parfois le secret de leur conspiration : « La Franc-Maçonnerie, dit-on à ceux que l'on veut enrôler, est une institution philanthropique progressive dont les membres vivent en frères sous le niveau d'une douce égalité.... Le Franc-Maçon est citoyen de l'univers : il n'existe aucun lieu où il ne rencontre des frères empressés à le bien accueillir sans qu'il ait besoin de leur être recommandé autrement que par son titre, de se faire connaître d'eux autrement que par les signes et les mots mystérieux adoptés par la grande famille des initiés.

« Pour déterminer les curieux, *on ajoute* que la société conserve religieusement un secret qui n'est et ne peut être le partage que des seuls Francs-Maçons.

« Pour décider les hommes de plaisir, *on fait valoir* les fréquents banquets où la bonne chère et les vins généreux excitent à la joie et resserrent les liens d'une fraternelle intimité.

« Quant aux artisans et aux marchands, *on leur dit* que la Franc-Maçonnerie leur sera fructueuse, en étendant le cercle de leurs relations et de leurs pratiques. — *Ainsi l'on a des arguments pour tous les penchants, pour toutes les vocations, pour toutes les intelligences, pour toutes les classes*[1] »

Lecteur honnête, encore une fois qu'en dites-vous ?

Pour compléter le tableau, nous pourrions ajouter : Quant aux chrétiens, pour ne pas les effaroucher, on les berne de belles paroles ; *on leur dit* que la Franc-Maçonnerie n'exclut aucune religion ; qu'il y a même des prêtres qui en font partie, etc. — Une bonne femme, mère de famille, n'est-elle pas venue un jour consulter un saint prêtre de mes amis, et lui demander très sérieusement s'il était vrai « que les PP. Dominicains fussent à la tête des Francs-Maçons, en France ? On tourmente mon mari pour qu'il se fasse recevoir, ajouta-t-elle, et comme je m'y oppose de tout mon pouvoir, on est venu me dire que les PP Dominicains étaient de cette société-là et qu'ils la dirigeaient. Est-ce bien vrai ? »

[1] *Histoire pittoresque de la Franc-Maçonnerie*, p. 1 et 2.

Tels sont les honnêtes secrets du recrutement de la Franc-Maçonnerie.

IV
Avec quel cérémonial on est fait Franc-Maçon.

Quand une de ces « certaines natures » s'est laissé attraper à la glu d'un meneur quelconque, voici ce qui arrive. C'est aussi grotesque que coupable ; et ce n'est pas peu dire.

Le premier grade de la Franc-Maçonnerie extérieure est le grade d'*Apprenti* ; le second, celui de *Compagnon* ; le troisième, celui de *Maître*. *Grade* veut dire ici degré d'ascension vers la lumière. Bien entendu, nous autres chrétiens, hommes de foi et de bon sens, nous ne sommes que des *profanes*, voués aux ténèbres.

On se présente donc d'abord pour devenir *Apprenti Maçon*. Au jour fixé pour l'admission, l'aspirant, « amené au local de la Loge par un *Frère* qu'il ne connaît pas », est introduit dans une chambre solitaire, où il trouve, entre deux flambeaux, la Bible ouverte au premier chapitre de saint Jean. —Pourquoi cela ? Un Maçon innocent répondra : « Parce que nous sommes des gens religieux et éclairés ; » mais que répondrait un Maçon initié, un Maçon de ces arrière-Loges dont nous parlerons tout à l'heure, où l'on vous dit carrément qu'il n'y a pas d'autre DIEU que la nature, et que le culte de la Maçonnerie s'adresse au soleil ?

On laisse l'aspirant seul pendant quelques minutes : l'attente donne du piquant à la chose. On lui ôte ensuite ses vêtements ; on lui met à nu le côté gauche et le genou droit ; on lui fait mettre un soulier en pantoufle (ce point est d'une immense importance) ; on lui enlève son chapeau, son épée (il doit en avoir une) et tout « son métal », c'est-à-dire son argent. On lui bande les yeux, et on le conduit dans le « cabinet... des réflexions ». On lui défend d'ôter son bandeau avant qu'il ait entendu frapper trois grands coups. On le laisse seul de nouveau, et quelque temps se passe dans l'attente inquiète que donne à cet imbécile cette suite de mystères. Enfin il entend le signal ; il ôte bien vite son bandeau : il se voit dans une salle tendue de noir, et sur les murs il lit, avec une joie facile à concevoir, des inscriptions encourageantes comme celles-ci :

Si tu es capable de dissimulation, tremble ! on ira au fond de ton cœur. — Si ton âme a senti l'effroi, ne va pas plus loin. — On pourra exiger de toi les plus grands sacrifices, même celui de la vie ; es-tu prêt à le faire? etc...

Dans ce « cabinet des réflexions », le candidat est obligé de faire son testament et de répondre par écrit aux trois questions suivantes :

« Quels sont les devoirs de l'homme envers DIEU ? » — «Quels sont ses devoirs envers ses semblables ? » — « Quels sont ses devoirs envers lui-même ? »

Puis, « le F. ·. *Terrible* » (sic) vient prendre avec la pointe d'une épée le testament et les trois réponses, pour les porter à la Loge. Dans l'argot franc-maçon, on appelle *Loge* les réunions des adeptes ; le lieu de l'assemblée s'appelle *temple* (réminiscence *pieuse* des Templiers et de leurs mystères) ; le président s'appelle *Vénérable*.

Le Fr. ·. *Terrible* apporte donc au Vénérable le testament et les réponses. Quelles que soient ces réponses, le candidat est toujours admis. Proudhon, l'athée, le blasphémateur, fut admis, et il venait de répondre : — « Justice à tous les hommes. » « Dévouement à son pays. — Guerre à Dieu ! » Il est vrai, c'était la Loge de la Sincérité, Parfaite Union et Constante Amitié. Une Loge si suave ne pouvait repousser un candidat si parfaitement sincère, si sincèrement parfait.

Le Fr. ·. *Terrible* revient au pauvre candidat, lui bande encore les yeux, et lui passe autour du cou une corde dont il tient le bout, pour le conduire ainsi à la porte du temple, où il le fait heurter trois fois avec force. Ceux qui sont dedans tâchent de ne pas rire.

Le *temple* est tendu de bleu, ce qui se passe là étant tout céleste. Un Fr. ·., nommé *Premier Surveillant*, signale gravement au Vénérable ces coups frappés à la porte. Dialogue entre le Vénérable, le Premier Surveillant et le Fr. ·. Terrible ; après quoi le postulant est introduit dans le temple. Il y a deux colonnes, entre lesquelles l'aspirant est amené, toujours la corde au cou. Le F. ·. Terrible lui appuie fraternellement la pointe de son épée sur le cœur, et l'interrogatoire commence.

Le Vénérable, mettant ses lunettes sur son vénérable nez, dit d'une voix sombre, mais vénérable : « Que sentez-vous ? Que voyez-vous ? » (questions indélicates vis-à-vis d'un pauvre diable qui a les yeux bandés et à qui l'on pique l'estomac).

Le postulant avec candeur : — « Je ne vois rien ; mais je sens la pointe d'une arme. »

Le Vénérable. — « Réfléchissez bien à la démarche que vous faites. Vous allez subir des épreuves terribles. Vous sentez-vous le courage de braver tous les dangers auxquels vous pouvez être exposé ? »

Le postulant, énergiquement : « Oui, monsieur ! »

Le Vénérable, sans rire : — « Alors je ne réponds plus de vous !... F. ·. Terrible, entraînez ce profane hors du temple ; et conduisez-le partout où doit passer le mortel qui aspire à connaître nos secrets. » — Tout cela est textuel ainsi que tout ce qui va suivre. C'est tiré du Rituel maçonnique, réédité avec grand soin dans ces derniers temps.

Aussitôt le Fr. ·. Terrible tire la corde, entraîne l'aspirant, dont les yeux sont toujours bandés, le fait pirouetter sur lui-même une demi-douzaine de fois dans une salle dite des Pas-Perdus ; quand il le voit dérouté, il le ramène finement dans la Loge, sans que le patient s'en doute.

Attention ! les épreuves vont commencer. Ce serait le martyre de Jocrisse, si ce n'était l'initiation à des choses détestables.

V
Première et terrible épreuve de l'Apprenti Maçon.

Au milieu de la Loge est préparé un grand cadre, tendu de papier, comme les cerceaux que percent les écuyères de nos cirques. Des Frères soutiennent le cadre, instrument de la première épreuve.

« Que faut-il faire du profane ? » demande le Fr. ·. Terrible au Vénérable. Et le Vénérable : « Introduisez-le dans la caverne. » Deux Maçons saisissent aussitôt l'aspirant, le lancent de toutes leurs forces sur le cadre, et le papier livre passage en se déchirant. Deux autres Maçons reçoivent le patient, de l'autre côté, sur leurs bras entrelacés. On referme violemment les deux battants de la porte. On imite le bruit de verrous et de serrures, et l'intelligent postulant peut se croire enfermé dans la fameuse caverne... Quelques instants se passent dans un silence profond ; c'est le silence de la tombe !

Tout à coup le Vénérable (éternue), tape un grand coup de maillet (sur n'importe quoi), fait mettre à genoux l'aspirant, et adresse une

manière de prière au Patron de l'établissement qu'ils appellent « le Grand Architecte de l'Univers. » La Maçonnerie est très prodigue de ces espèces de prières ; elle met le nom de DIEU à toute sauce. C'est une indigne hypocrisie ; car nous verrons tout à l'heure qu'en réalité la Franc-Maçonnerie est athée, et « *que le culte de la Nature est le but du Maçon,* » comme ose le déclarer l'auteur sacré dans un de ses livres officiels[1].

Le Vénérable fait asseoir l'aspirant, qui a toujours les yeux bandés, sur un siège hérissé de pointes (pour plus grande commodité) et lui demande s'il persiste dans son noble dessein. Jocrisse répond majestueusement que oui. Suivent des questions morales et saugrenues, un discours pathétique du Vénérable sur les devoirs des Maçons, dont le premier, dit-il, « est de garder un silence absolu sur les secrets de la Franc-Maçonnerie ». — Nous verrons bientôt si ces secrets sont en harmonie avec tout ce puéril cérémonial ; et puis, pourquoi des secrets dans une société qui se dit uniquement bienfaisante et philanthropique

Ensuite commence une autre simagrée : le Vénérable demande à l'aspirant s'il est sincère et s'il peut en donner sa parole d'honneur. Par son ordre « le F.·. Sacrificateur » conduit le patient « à l'autel », et le fait boire à une coupe à pivot divisée en deux compartiments. « Si vous n'êtes pas sincère, dit le Vénérable, la douceur de ce breuvage va se changer pour vous en un poison subtil. » Et au moyen du pivot, on lui fait boire, sans qu'il s'aperçoive du tour, d'abord de l'eau claire, puis un breuvage amer. Il va sans dire qu'il a toujours les yeux bandés et qu'il fait la grimace. Aussitôt le Vénérable, qui est plus fin qu'il n'en a l'air, s'exclame, en frappant un nouveau coup de maillet : « Que vois-je, monsieur ? Que signifie cette altération subite de vos traits ? Le doux breuvage se serait-il déjà changé pour vous en poison ?... Qu'on éloigne le profane ! »

Le F.·. Terrible ramène le postulant entre les deux colonnes. Et le Vénérable lui dit encore : « Si vous voulez nous tromper, n'espérez pas y parvenir ; mieux vaudrait vous retirer à l'instant ; vous êtes libre encore. La certitude que nous aurions de votre perfidie vous se-

[1] Le Fr.·. Ragon, *Cours philosophique et interprétatif des Initiations anciennes et modernes.*

rait fatale, et il vous faudrait renoncer à revoir jamais la lumière du jour. F.·. Terrible, replacez ce profane sur la sellette des réflexions. »

Si le postulant se décide à continuer, on passe à la seconde épreuve.

VI

Les trois voyages : seconde épreuve de l'Apprenti Maçon.

En voyant des millions d'hommes se soumettre depuis des siècles à ces humiliantes et sottes pratiques, on est saisi d'une sorte de pitié ; et avec le F.·. Petit-Tigre, « on est en admiration devant la stupidité humaine ».

Si le démon ne s'en mêlait, pas un seul homme d'esprit ne *pourrait* se résigner à des fantasmagories aussi puériles que répugnantes au bon sens. On ne pourrait croire que des hommes doués de raison et qui posent tous plus ou moins en libres-penseurs, pratiquent ces rites absurdes, si la chose n'était pas absolument certaine, et si le rituel, imprimé par la secte, n'était là pour rendre le doute impossible.

Le premier *voyage* consiste à faire trois fois le tour de la Loge, organisée tout exprès pour cela. Le patient, toujours les yeux bandés, et conduit par le F.·. Terrible, passe successivement sur des planchers mobiles qui, posés sur des roulettes et hérissés d'aspérités, se dérobent sous ses pas ; puis, sur d'autres planchers à bascule, qui tout à coup fléchissent sous lui et semblent le laisser tomber dans un abîme. Puis, on lui fait monter les degrés de « l'Échelle sans fin » ; s'il a envie de s'arrêter, on lui crie de monter encore ; jusqu'à ce qu'enfin parvenu (il le croit du moins) à une très grande hauteur, on lui ordonne de se précipiter en bas... et il tombe d'une hauteur de trois pieds !!! Pendant tout ce temps on simule (comme aux mélodrames de la Porte-Saint-Martin) des bruits de vent, de grêle et de tonnerre, des cris d'enfants et un tintamarre épouvantable. Ainsi se termine le premier *voyage*. — En vérité, c'est trop bête !

Le second lui ressemble et le troisième ressemble au second : même délicatesse de plaisanterie et même héroïsme de l'Apprenti conspirateur. Entre chaque voyage, le Vénérable fait semblant de douter de son courage. Il l'engage à ne pas continuer, et l'autre continue toujours.

Au troisième voyage, toutefois, il y a du nouveau : comme à don Quichotte et à Sancho, eux aussi les yeux bandés, sur le fameux cheval de bois, on passe sous le nez du malheureux aspirant je ne sais quelles flammes soi-disant purificatoires : « Qu'il passe par les flammes purificatoires, a crié le Vénérable, afin qu'il ne lui reste plus rien de profane ! » Et en effet, tandis que le postulant descend gravement les marches de l'Orient (c'est le lieu où siège le Vénérable) pour se rendre entre les deux colonnes, le F.·. Terrible l'enveloppe, à trois reprises différentes, de flammes produites par je ne sais quel gaz ou quelle poudre préparée dans ce but.

Et penser que des hommes de tout âge, de toute condition, que des savants, des académiciens, des officiers, des généraux, des maréchaux de France, de hauts dignitaires, des pères de famille, des hommes de bonne compagnie ont passé par là, y passent et y passeront encore ! Cela confond, et c'est humiliant pour l'espèce humaine.

Mais nous n'avons pas fini, et le postulant n'est pas encore Maçon.

VII
Les épreuves finales.

« Profane, dit le Vénérable, vous avez été purifié par la terre, par l'air, par l'eau et par le feu. Je ne saurais trop louer votre courage ; qu'il ne vous abandonne pas cependant, car il vous reste encore des épreuves à subir. *La Société dans laquelle vous désirez être admis exigera peut-être que trous versiez pour elle jusqu'à la dernière goutte de votre sang. Êtes-vous prêt ?*» — C'est pour la seconde fois qu'il est averti : pour être Franc-Maçon, il faut s'engager solennellement à *tout* ce que demanderont les intérêts de la Franc-Maçonnerie : il faut être prêt à sacrifier sa vie au premier signal.

Sur la réponse affirmative du postulant, le Vénérable ajoute : « Nous avons besoin de nous convaincre que ce n'est point là une vaine assurance. Voulez-vous qu'on vous ouvre la veine à l'instant même ? » Le postulant ayant consenti, on lui pique très légèrement la saignée. On simule un jet de sang, et on lui fait tenir le bras en écharpe.

Le Vénérable lui propose ensuite de lui imprimer sur la poitrine le *sceau maçonnique*, au moyen d'un fer chaud. L'aspirant y consent encore, et on applique sur sa poitrine ou le côté brûlant d'une bougie qu'on vient d'éteindre, ou un petit verre légèrement chauffé avec du papier enflammé. Enfin, le postulant doit dire à voix basse au « F.·. Hospitalier » le chiffre de l'offrande qu'il veut faire pour les Maçons indigents.

C'est la fin des fameuses épreuves.

Le Vénérable adresse à l'aspirant une harangue bien sentie, le loue de son courage, dans ce style spécialement emphatique et creux dont la Maçonnerie conserve religieusement le secret ; et pour prix de son héroïsme, il ordonne au Fr.·. Maître des cérémonies « de l'initier au grade d'Apprenti, en lui apprenant à faire le premier pas dans l'angle d'un carré long !!! Vous lui ferez faire les deux autres pas, ajoute-t-il gravement, et vous le conduirez ensuite à l'autel des serments. » Les trois pas dans l'angle d'un carré long constituent en effet la *marche d'Apprenti Maçon.* La « certaine nature » qui s'est laissé bander les yeux, piquer l'estomac, lancer à travers le papier dans la caverne, abreuver d'eau claire, qui a glissé, sauté, etc., dans ses trois voyages, qui a monté *l'échelle sans fin* et s'est héroïquement laissée choir dans un vide de trois pieds ; qu'a purifiée la poudre embrasée, qui a versé son noble sang, qui a promis et entendu de si belles choses, la « certaine nature » est donc enfin initiée à quelque chose de sérieux : on lui a appris « à faire trois pas dans l'angle d'un carré long ! »

VIII
Le serment.

Avant la prestation du serment, il y a encore une petite cérémonie. Le néophyte, les yeux encore couverts du bandeau, est « conduit à l'autel des serments », où il s'agenouille, pendant que le « Fr.·. Maître des cérémonies » lui applique sur le sein gauche la pointe d'un compas. Sur l'autel il y a une Bible ouverte, et sur la Bible une épée flamboyante.

« Debout et à l'ordre, mes Frères, s'écrie le Vénérable, le néophyte va prêter le serment redoutable. » Redoutable, en effet ; pour le coup, la plaisanterie cesse et c'est de la vraie Franc-Maçonnerie.

Tous les assistants se lèvent, tirent leurs épées, et le postulant prête le serment impie qu'on va lire :

« Je jure, au nom de l'Architecte suprême de tous les mondes, de ne jamais révéler les secrets, les signes, les attouchements, les paroles, les doctrines et les usages des Francs-Maçons, et de garder là-dessus un silence éternel. Je promets et jure à Dieu de n'en jamais rien trahir ni par la plume, ni par signes, ni par paroles, ni par gestes ; de n'en jamais rien faire écrire, ni lithographier, ni imprimer ; de ne jamais rien publier de ce qui m'a été confié jusqu'à ce moment et de ce qui le sera encore à l'avenir. Je m'engage et me soumets à la peine suivante si je manque à ma parole : Qu'on me brûle les lèvres avec un fer rouge, qu'on me coupe la main, qu'on m'arrache la langue, qu'on me tranche la gorge ; que mon cadavre soit pendu dans une Loge pendant le travail de l'admission d'un nouveau Frère, pour être la flétrissure de mon infidélité et l'effroi des autres ; qu'on le brûle ensuite et qu'on en jette les cendres au vent, afin qu'il ne reste plus aucune trace de la mémoire de ma trahison.

Aussi vrai que Dieu m'aide et son saint Évangile.

Ainsi soit-il. »

Ces malheureux mêlent ainsi le nom de DIEU et de l'Évangile à leurs serments détestables, et se livrent, pieds et poings liés, à une puissance occulte, qu'ils ne connaissent pas, qu'ils ne connaîtront jamais ; qui leur ordonnera de tuer, et il faudra qu'ils tuent ; qui leur ordonnera de violer les lois divines et humaines, et s'ils n'obéissent pas, il faudra qu'ils meurent ! Un honnête homme, je ne dis pas un chrétien, mais un simple honnête homme, dans l'acception la plus vulgaire de ce mot, peut-il, je le demande, prêter le serment de Franc-Maçon ?

Après le serment, le postulant est reconduit entre les deux colonnes. Tous les frères (quels frères !) viennent se ranger en cercle autour de lui et dirigent sur lui leurs épées nues, « de manière qu'il soit comme un centre d'où partiraient des rayons. » Le Maître des cérémonies, placé derrière, s'apprête à lui enlever le bandeau, tandis qu'un autre Frère, placé devant, approche du nez de l'infortuné néophyte la lampe et la poudre inflammable qui ont déjà servi pour les flammes purificatoires. C'est la jonglerie qui recommence.

« Jugez-vous cet aspirant digne d'être admis parmi nous ? » demande alors le Vénérable au F.·. Premier Surveillant. — « Oui, Vénérable », répond l'autre. — « Que demandez-vous pour lui ? — La lumière. — » Et le Vénérable, d'un ton solennel : « Que la lumière soit ! » Il frappe trois grands coups de maillet. Au troisième coup, le bandeau tombe, la poudre s'enflamme, et le néophyte, ébloui..., n'y voit plus que du feu. Puis il aperçoit, à son grand contentement, toutes les épées nues dirigées sur sa poitrine, et tous ses excellents Frères s'écrient à la fois : « Que Dieu punisse le traître ! »

« Ne craignez rien, mon frère, reprend le Vénérable ; ne craignez rien des glaives qui sont tournés vers vous. Ils ne sont menaçants que pour les parjures. Si vous êtes fidèle à la Franc-Maçonnerie, comme nous avons sujet de l'espérer, ces glaives seront toujours prêts à vous défendre. Si, au contraire, vous veniez jamais à la trahir, *aucun lieu de la terre ne vous offrirait un abri contre ces armes vengeresses.* »

Sur son ordre, on ramène le nouveau Frère à l'autel ; de nouveau on le fait mettre à genoux (devant qui ? devant quoi ?) ; et le Vénérable, prenant sur l'autel (l'autel de qui ?) l'épée flamboyante, en place la pointe sur la tête du nouveau Frère, et le consacre Apprenti Maçon, en lui disant : « Au nom du grand Architecte de l'Univers, et en vertu des pouvoirs qui m'ont été confiés, je vous crée et constitue Apprenti Maçon et membre de cette respectable Loge. » Puis, relevant le nouvel adepte, il le ceint d'un tablier de peau blanche, lui donne une paire de gants blancs, que le Maçon doit porter dans la Loge comme un emblème de son innocence (!!!), et, qu'il soit marié ou non, une paire de gants de femme, qu'il doit « offrir à celle qu'il estimera le plus ». Nous verrons bientôt qu'il y a des *Franches-Maçonnes*, et que le culte des femmes est loin d'être proscrit parmi ces purs enfants du « Grand Architecte de tous les mondes ». Enfin, le Vénérable révèle au nouvel Apprenti les signes, mots de passe, et secrets particuliers à son grade, et lui donne le triple baiser fraternel.

— Je ne sais quels peuvent être ces secrets particuliers ; car, d'après le Rituel de la Loge-Mère des Trois-Globes (sic), il est dit expressément que « l'on ne donne à l'Apprenti que des insinuations, jamais une explication complète ; parce que *le plus petit point* ne saurait être entièrement expliqué et compris sans faire saisir tout l'ensemble. »

Quoi qu'il en soit, l'initiation est proclamée ; toute la Loge applaudit, et le nouveau Maçon, ayant repris ses habits, est installé à sa place. Le « F. ·. Orateur » lui adresse un discours qui termine cette fantasmagorie sacrilège.

IX
Du grade de COMPAGNON, qui est le second grade maçonnique.

Le second grade de la Franc-Maçonnerie extérieure est le grade de *Compagnon Maçon*. Quand un malheureux Apprenti est fatigué de ne rien apprendre, il espère être initié à quelque chose en devenant Compagnon. Voici comment se passent les choses :

L'Apprenti postulant n'a plus les yeux bandés, puisqu'il a demandé la lumière, et qu'on lui a jeté de la poudre aux yeux ; il vient frapper en Apprenti à la porte de la Loge[1]. Le Vénérable le fait entrer, l'interroge et lui ordonne de faire cinq fois le tour de la Loge, accompagné du Fr. ·. Maître des cérémonies. On appelle cela « les voyages mystérieux ».

Puis il lui fait taper trois fois avec un maillet sur une pierre brute (comprenne qui pourra). C'est ce qu'on nomme le dernier travail d'Apprenti. Le Vénérable lui explique soi-disant ce que signifie une étoile flamboyante, peinte sur une toile qu'on a étendue par terre ; il lui dit que c'est « le symbole de ce feu sacré, de cette portion de lumière divine dont le grand Architecte de l'Univers a formé nos âmes » (ce qui est bel et bien une hérésie, et ce qui sent fort le panthéisme). Qu'il ait compris ou non, il est conduit à l'autel comme la première fois, et là, à genoux, il prête de nouveau le serment de fidélité maçonnique, cet horrible serment condamné par les lois divines et humaines.

[1] C'est-à-dire (du moins dans le rite écossais) deux, coups frappés rapidement et assez fort ; et, après une petite pause, un troisième frappé plus doucement. — Le *Compagnon* frappe, de la même manière, d'abord deux coups, puis un, puis encore deux. - Le Maître frappe trois fois les coups de l'apprenti. — Le Vénérable, ou Maître de la Loge, frappe olympiquement un seul grand coup. C'est Jupiter qui tape.

Il est ensuite proclamé Compagnon, aux applaudissements de la Loge, et conduit, non plus « à l'est », comme à sa réception d'Apprenti, mais « en tête de la colonne du midi », où il subit un nouveau discours du « Fr. ·. Orateur ».

Tout cela est tellement niais, qu'on aurait envie de se mettre en colère, plus encore que de rire. Et il y a en France seize cent mille individus, la plupart instruits et lettrés, qui ont passé par ces fourches caudines des sociétés secrètes ! Et dans le monde entier il y en a huit millions !

X
Du troisième grade, qui est le grade de MAÎTRE MAÇON.

Il s'agit toujours et uniquement de la Franc Maçonnerie extérieure : le grade de Maître Maçon est le troisième - et le dernier ; car la dignité de Grand-Orient et les autres dignités accessoires qui composent le conseil extérieur de l'Ordre maçonnique ne sont pas des grades proprement dits. C'est comme un général qui, pour être devenu Ministre de la guerre, n'est pas pour cela monté en grade, il a une dignité, un commandement de plus ; voilà tout. Ainsi le Maçon nommé Grand-Orient est un Maître Maçon comme tous les autres, quoiqu'il ait reçu le commandement extérieur de toutes les Loges d'une obédience.

Il y a en effet dans la Franc-Maçonnerie plusieurs rites ou obédiences, qui ne diffèrent que par des nuances. En France, nous jouissons de trois rites maçonniques : le rite du Grand-Orient de France, le rite écossais, qui a pour Grand-Maître un vieil académicien ; et un troisième, que l'on nomme le rite Misraïm. Misraïm est le nom que la science cabalistique a donné de tout temps à un démon très puissant et très pervers. Le rite Misraïm se donne pour premier père le pieux Cham, fils maudit de Noé.

Mais revenons à notre Compagnon qui brûle de passer Maître. Le cérémonial devient de plus en plus solennel.

La Loge elle-même ne s'appelle plus Loge : on la nomme *la chambre du milieu*. Le céleste empire chinois s'appelle lui aussi Empire du milieu. Cette chambre du milieu donc est tendue de noir (en signe de lumière et de joie), avec des têtes de mort, des squelettes et des os en

sautoir brodés en blanc, sans doute par les Maçonnes « qu'estiment le plus » les Maçons de ce milieu.

Une bougie de cire jaune (notez bien : jaune), placée à l'orient (pas à l'occident : tout serait perdu), et une lanterne sourde, formée d'une tête de mort qui ne laisse passer la lumière que par les ouvertures du fond des yeux, sont placés sur l'autel du Vénérable. Le Vénérable n'est plus vénérable du tout. Dans ce milieu très respectable, il s'appelle désormais le « très Respectable de la chambre du milieu ». Cette « chambre du milieu » et son très Respectable sont éclairés en proportion de leurs besoins par la bougie jaune et la lanterne tête de mort. Au milieu de « la chambre du milieu, » quand on a de bons yeux, on distingue (ô joies pures de la Franc-Maçonnerie !) un cercueil ! Oui, un cercueil, un vrai cercueil ; et ce cercueil renferme soit un Maçon, soit un mannequin (peu importe) ; d'après le Fr. ·. Clavel, « ce doit être le dernier Maître reçu ». Le Rituel ne dit pas si, dans son cercueil, ce dernier Maître trouve la plaisanterie à son goût. Je crois qu'il aimerait mieux être très Respectable.

Pour le consoler, on lui met une équerre sur la tête, un compas ouvert sur les pieds, et au-dessus de lui, une branche d'acacia (sans doute pour le préserver du serein). Tous les Fr. ·. Maîtres sont habillés, non pas de jaune, mais de noir ; dans les Loges les plus gaies, ils portent un tablier noir avec une tête de mort artistement brodée sur les jambes. Enfin, pour les compléter, ils ont tous, de l'épaule gauche à la hanche droite, un grand cordon bleu, où sont brodés le soleil, la lune et les étoiles.

Et savez-vous pourquoi ils sont affublés ainsi dans leur « chambre du milieu » ? Écoutez le très Respectable : « Dans quel dessein nous assemblons-nous ? » demande-t-il. « C'est pour retrouver la parole du Maître qui est perdue, » lui répond gravement le Fr. ·. Premier Surveillant. Le très Respectable ordonne alors qu'on cherche « la parole ». Il parait que chacun la sait puisqu'on la demande à chacun, et que de la part de tous on la lui rapporte. « Quel âge avez-vous ? » demande le très Respectable au Fr. ·. Premier Surveillant. — « Sept ans, » répond ingénument celui-ci, on ne sait pourquoi. Un Maître Maçon a toujours sept ans : c'est l'âge de la candeur. — « Quelle heure est-il ? » reprend le Respectable.

« Midi bien sonné », dit l'autre. Après plusieurs questions et réponses non moins profondes, on entend frapper à la porte, à la manière des Compagnons : Toc-toc, toc, toc-toc. C'est notre Compagnon Maçon qui se présente. Il a les pieds nus, le bras gauche nu, le sein gauche nu ; au bras droit de l'ingénu pend majestueusement une équerre ; et autour de sa taille est une corde qui fait trois tours ; le bout de la corde est tenu par le Fr. ·. Expert, dans le rite du Grand-Orient de France ; par le Fr. ·. Maître des cérémonies, dans le rite écossais ; par le Premier Diacre, dans les Loges anglaises et américaines. Dans le rite Misraïm, il doit être tenu par le diable en personne. Dans cet accoutrement, le Compagnon récipiendaire frappe donc à la porte, et une scène impayable commence.

« À ce bruit, dit le F. ·. Clavel, à ce bruit l'assemblée s'émeut ». Il y a de quoi. D'une voix altérée, le Fr. ·. Premier Surveillant s'écrie : « Très Respectable, un Compagnon vient de frapper à la porte ». — « Voyez... ce que veut... ce Compagnon », répond avec une émotion bien naturelle le Respectable.

On va aux informations, et comme on sait tout d'avance, l'affaire n'est pas très compliquée. « Pourquoi le Maître des cérémonies vient-il troubler notre douleur ? dit d'un ton lugubre le très Respectable. Ce Compagnon ne serait-il pas un de ces misérables que le ciel livre à notre vengeance ? Fr. ·. Expert, armez-vous et emparez-vous de ce Compagnon. Visitez-le et assurez-vous s'il n'existe sur lui aucune trace de sa complicité dans le crime qui a été commis. » Ce crime est soi-disant le meurtre de l'Architecte Adoniram, mis à mort par trois Compagnons, pendant qu'il dirigeait les travaux du temple de Salomon ; en réalité, c'est l'exécution des Templiers, aïeux spirituels des Francs-Maçons.

L'expert arrache le tablier du Compagnon ; et pendant que celui-ci reste à la porte, fraternellement gardé par quatre Frères armés jusqu'aux dents, il revient au très Respectable, et lui dit très respectueusement : « Très Respectable, je n'ai rien trouvé sur le Compagnon qui indique qu'il ait commis un meurtre. Ses vêtements sont blancs, ses mains sont pures, et ce tablier que je vous apporte est sans tache. »

Le très Respectable feint de n'être pas convaincu. « Vénérables Fr. ∴, dit-il, veuille le pressentiment qui m'agite, etc. Ne faudrait-il pas l'interroger ? » Tous les Frères baissent leurs têtes de Maçons, en signe d'assentiment, et comme le très Respectable apprend du Fr. ∴ Expert que le Compagnon sait le mot de passe, il s'écrie, frappé de stupeur : « Le mot de passe !... Comment peut-il le connaître ? Oh !.. Ce ne peut être que par suite de son crime ». Aussitôt, nouvelle perquisition dans toutes les poches, dans tous les coins et recoins du Compagnon, qui est toujours là, à moitié nu comme Marlborough entre ses quatre-z-officiers.

Pendant tout ce temps-là, l'infortuné Maître dernier reçu se morfond dans son cercueil, et réfléchit tout à son aise sur la profondeur des cérémonies maçonniques. Comme c'est un peu long, il a dû prendre ses précautions d'avance.

Le F. ∴ Expert visite le Compagnon. Il regarde sa main droite : « Grands dieux ! qu'ai-je vu ! » s'écrie-t-il avec terreur, en faisant semblant d'apercevoir quelque chose. « Parle, malheureux ? Avoue ton crime. Comment donneras-tu le mot de passe ? Qui a pu te le communiquer ? » L'innocent Compagnon répond avec une sérénité parfaite : « Le mot de passe ? je ne le connais pas. Mon conducteur le donnera pour moi. » C'est alors qu'il est introduit, à reculons, jusqu'au milieu de la « Chambre du milieu » ; et, arrivé auprès du cercueil, on lui fait faire volte-face, et il aperçoit ledit cercueil avec le Maître dernier reçu qui fait le mort.

Le très Respectable lui explique comme quoi ils sont tous occupés à pleurer leur très respectable Maître Adoniram, méchamment tué par trois Compagnons (il y a environ mille huit cent soixante ans), et il lui montre le pauvre Maître dernier reçu couché dans le cercueil. Le Compagnon déclare, bien entendu, qu'il n'a pas tué le Maître Adoniram ; et le très Respectable, très satisfait de cette justification, ordonne, pour la peine, qu'on le fasse « voyager ». On connaît ces ridicules voyages : celui-ci ne diffère des autres que par l'accompagnement fraternel des quatre Maçons armés. Le Fr. ∴ Expert suit le voyageur et le tient en laisse par le bout de la corde. Revenu de ses « voyages », le Compagnon est reçu Maître ; il prête serment à genoux, les deux pointes d'un compas ouvert appliqués sur

sa poitrine. Il est conduit « à l'Occident », d'où il est ramené « à l'Orient » ; c'est la « marche mystérieuse du grade de Maître».

Cette « marche mystérieuse » donne au Frère mort le temps de sortir sans bruit du cercueil ; et quand le récipiendaire s'en approche, la place est vide. Le très Respectable descend de son trône, car il a un trône ; et tous les Frères se rangent autour du cercueil. Ici commence le récit lamentable du soi-disant assassinat du respectable Maître Adoniram par les trois Compagnons jaloux, Jubélas, Jubélos, Jubélum ; le très Respectable s'interrompt trois fois, pour laisser au Fr. ∴ Premier Surveillant le loisir de frapper le nouveau Maître comme Adoniram a été frappé par ses trois meurtriers ; d'abord au cou, avec une règle de fer ; puis au cœur, avec une équerre ; enfin au front, avec un maillet. Après quoi, deux Frères s'emparent de l'Adoniram fictif, et l'étendent dans le cercueil comme s'il était mort. Les assistants font semblant de chercher leur cher Maître Adoniram ; après de pénibles recherches de l'Orient à l'Occident et de l'Occident à l'Orient, ils le trouvent, grâce à la branche d'acacia qui leur indique où est son cadavre. Le très Respectable déclare qu'il est en pourriture, et dit : *Mac Benac*, c'est-à-dire la chair quitte les os. (Tout cela est d'une gaieté folle.) Le susdit très Respectable tire du cercueil le soi-disant mort, lui pose la main gauche sur l'épaule gauche, et lui dit à l'oreille droite : *Mac*, et à l'oreille gauche : *Benac*, paroles qui inondent le ressuscité de lumière et de consolations. Les Frères, avec leurs tabliers noirs et leurs têtes de mort, à la lumière de la bougie jaune et de la tête de mort transformée en lanterne, éclatent en chants joyeux.

Le Fr. ∴ nouveau Maître renouvelle le serment « de ne rien révéler à des Frères inférieurs ni à des profanes », et on lui donne l'initiation, c'est-à-dire le catéchisme maçonnique et le signe de Maître. On fait ce signe en fermant quatre doigts de la main droite, en posant le pouce sur le ventre, de manière à former un angle, tandis qu'on tient le revers de la main gauche devant les yeux, le pouce en bas. Le Catéchisme des Maîtres appelle ce signe le signe d'horreur, « parce qu'il signifie l'horreur dont les Maîtres furent saisis quand ils aperçurent le cadavre d'Adoniram ».

Cette sombre jonglerie est le cérémonial d'initiation au troisième et dernier grade de la Franc-Maçonnerie extérieure. Cela sent déjà de loin la conspiration et la société secrète ; et l'on comprend combien facilement cet innombrable public des Loges sert de recrues à la Franc-Maçonnerie occulte, aux meneurs des sociétés secrètes. — Nous verrons de quelles grossières impiétés se composent les mystères que l'on découvre en ce moment au nouveau Maître. C'est du matérialisme tout pur.

Aussi peut-on le dire hardiment : tout dupes qu'ils peuvent être, les Francs-Maçons, Apprentis, Compagnons et Maîtres sont de grands coupables, de grands imprudents et de grands nigauds.

XI
Des hauts grades de la Franc-Maçonnerie.

On appelle ainsi une quantité d'initiations, souvent indépendantes les unes des autres, qui varient selon les lieux et les pays, dont plusieurs sont récentes, dont d'autres n'existent plus. Il y a des Maçons qui les renient, entre autres la plupart des chefs de la Maçonnerie extérieure. D'autres les reconnaissent, les louent et s'y engagent, sans pour cela faire partie de la Franc-Maçonnerie occulte ni des sociétés secrètes proprement dites.

Les hauts grades sont comme une efflorescence de plus en plus secrète et impie de la Franc-Maçonnerie commune, une initiation plus avancée, mais toujours incomplète, à ce qu'on pourrait appeler l'âme de la Maçonnerie, c'est-à-dire au but final de ses complots. Ce but final, c'est la destruction universelle de toute royauté et de toute religion ; c'est la révolte universelle du monde contre DIEU et contre son Christ ; c'est Satan et l'homme qui veulent régner dans le monde, à la place de Dieu et de son Christ. On a surpris une partie de ce secret infernal, et les Francs-Maçons demi-honnêtes le nient vainement.

« Le but de l'Ordre doit rester son premier secret, disait en 1774 la Grande Loge d'Allemagne ; le monde n'est pas assez robuste pour en supporter la révélation. »

Il parait même que les Maçons non plus, même ceux des hauts grades, ne sont « pas encore assez robustes » ; car à l'initiation d'un des grades élevés du rite écossais, le Maître de la Loge dit au candidat : « Par ce grade, un mur épais s'élève entre nous et les profanes, et même entre plusieurs d'entre nous... Ce que vous avez appris jusqu'à ce jour n'est rien en comparaison des secrets qui vous seront certainement révélés dans la suite... Le soin que nous prenons de nous cacher à nos frères même a dû vous donner des notions dignes de la chose[1] » (vrai style de maçon).

Dans tous les rites maçonniques ensemble, il y a, dit-on, près de mille grades. Dans le rite du Gr.·. Or.·., on en voit apparaître trente-trois ; dans le rite écossais, trente-trois aussi, bien qu'on n'en confère ordinairement que sept : les autres sont sans doute trop sublimes, et l'excès de lumière ferait mal aux yeux. Le rite Misraïm parait s'arrêter au numéro 100 : c'est sans doute là qu'on voit le plus clair.

Il est à noter que, par la grâce de DIEU, toutes les branches de l'arbre maçonnique se détestent fraternellement les unes les autres. Leurs divisions font notre salut. Il en est de la Franc-Maçonnerie comme du protestantisme : il y a unité de nom et de haine, mais division à l'infini entre toutes les sectes de la Secte. La division est le caractère des œuvres de Satan, parce que l'unité ne subsiste que dans la vérité et dans la charité.

Les plus connus des hauts grades semblent être ceux de *Juge-Philosophe Grand Commandeur Inconnu*, d'*Élu*, d'*Ancien*, de *Chevalier de Saint-André* ; de *Chevalier du Soleil*, de *Chevalier Kadosch* et de *Rose-Croix*.

XII
Du haut grade de
JUGE-PHILOSOPHE GRAND COMMANDEUR INCONNU.

Dans la réception du *Juge-Philosophe Grand Commandeur Inconnu*, on révèle crûment à l'adepte le sens véritable et pratique de la légende d'Adoniram : ces paroles sont rapportées textuellement par le Fr.·. Bagou, dans son livre de l'*Orthodoxie Maçonnique* : « Les grades par lesquels vous avez passé, dit le Maître de la Loge, ne vous portent-ils pas à faire une juste application de la mort d'Adoniram, à la fin tragique et funeste de Jacques Molay, Juge-Philosophe, Grand

[1] Réception au grade d'Ancien. Rituel de la Loge-Mère des Trois Globes.

Commandeur de l'Ordre ? *Votre cœur ne s'est-il pas préparé à la vengeance*, et ne ressentez-vous pas *l'implacable haine* que nous avons jurée aux trois traîtres *sur lesquels nous devons venger la mort de Jacques Molay* ? Voilà, mon Frère, la VRAIE MAÇONNERIE, *telle qu'elle nous a été transmise.* » — En pratique ces trois traîtres sont : d'abord *le Pape*, et, avec lui, toute l'Église, tout le christianisme, tout l'ordre religieux ; puis *le Roi*, et, avec lui, toute la société civile et tous les gouvernements ; enfin la force militaire, qui a remplacé les anciens Ordres religieux militaires, voués à la défense de la foi.

On laisse déjà entrevoir à l'adepte que la doctrine fondamentale de la Franc-Maçonnerie est l'athéisme ou le culte du Dieu-Nature. « Sachez vous asseoir, lui dit-on, au milieu d'hommes dont *la bravoure et les bonnes mœurs (?) sont toute la doctrine.* Cette doctrine est la règle que nous impose notre constitution ». — La bravoure, c'est la volonté sauvage et aveugle qui fera tout entreprendre, même le crime et le meurtre ; les bonnes mœurs, c'est l'obéissance aux instincts de la nature. Tout à l'heure nous en verrons des échantillons.

Enfin, l'on ajoute : « *Vous voilà maintenant placé au niveau des zélés Maçons qui se dévouèrent à nous pour la vengeance commune.* Cachez soigneusement au vulgaire la haute destinée qui vous est réservée... Vous êtes maintenant, mon Frère, au rang des élus appelés *pour accomplir le grand œuvre... Amen !* »

Après le *pieux* discours, le Maître de la Loge remet au nouveau Fr. ∴ Juge-Philosophe Grand Commandeur Inconnu l'insigne de son haut grade, avec l'indication de son travail spécial. L'insigne, le « bijou » de l'adepte, c'est un poignard ; et son travail, c'est la vengeance. — Est-ce clair ?

XIII
Du haut grade de CHEVALIER KADOSCH.

Je ne sais pas pourquoi les Chevaliers Kadosch s'appellent Chevaliers Kadosch : Kadosch, en effet, veut dire saint. Leur initiation est assaisonnée du fumet le plus vif de sang, de meurtre, de vengeance, de révolte et d'impiété.

Quand Louis-Philippe-Égalité (le seul des Grands-Orients de France qui ait été admis dans les secrets ténébreux de « la vraie Maçonnerie ») fut initié au grade de Chevalier Kadosch, on le fit s'étendre à terre comme un mort, et là renouveler tous les serments qu'il avait déjà prêtés dans les grades inférieurs ; puis, on lui mit un poignard à la main et on lui ordonna d'aller frapper un mannequin couronné, placé dans un coin de la salle, auprès d'un squelette... Une liqueur couleur de sang jaillit de la plaie sur le candidat et inonda le pavé. Il reçut de plus l'ordre de couper la tête de cette figure, de la tenir élevée dans la main droite et de garder le poignard teint de sang dans la main gauche ; ce qu'il fit. Alors on lui apprit que les ossements qu'il voyait là étaient ceux de Jacques Molay, Grand-Maître de l'Ordre des Templiers, et que l'homme dont il venait de répandre le sang et dont il tenait la tète ensanglantée dans la main droite, était Philippe le Bel, roi de France[1]. » — On comprend que Philippe le Bel étant mort depuis près de cinq cents ans, ce n'est pas à sa personne que s'adressait le vœu de meurtre et de vengeance, mais bien à sa royauté. Aussi le nouveau Kadosch, en fidèle Chevalier, fut-il un des principaux assassins de Louis XVI. Presque tous les régicides de la Convention étaient Francs-Maçons.

Le Rituel maçonnique dit expressément que le nouvel élu doit venger la condamnation de Jacques Molay « soit figurativement sur les auteurs de son supplice, soit implicitement sur qui de droit. » — « Qui connaissez-vous ? » lui demande-t-on. — « Deux abominables. » - « Nommez-les. » — « Philippe le Bel et Bertrand de Goth » (le Pape Clément V).

D'après le F. ∴Ragon, « l'auteur sacré, » ce ne serait plus seulement un mannequin couronné, que doit frapper le *chevalier Kadosch* le jour de son initiation, c'est un serpent à trois têtes, dont la première porte une tiare ou une clef, la seconde une couronne, la troisième un glaive : symbole de la Papauté, de la Royauté et de la Force Militaire, qui se sont réunies pour détruire l'Ordre des Templiers. « Ce serpent à triple tête désigne le mauvais principe, dit le même Fr. ∴ Ragon[2] ».

Le secret de la secte perce de plus en plus.

[1] Montjoie, Histoire de la conjuration de Louis-Philippe d'Orléans-Égalité.

[2] Cours philosophique et interprétatif des Initiations anciennes et modernes, p. 388.

XIV
Du haut grade de ROSE-CROIX.

A la réception d'un Rose-Croix, le chef de la Loge n'est plus Vénérable, ni très Respectable ; il s'appelle « très Sage et Parfait Maître », et tous les officiels de la Loge sont des « très Puissants et Parfaits ». La perfection est le caractère distinctif de ce grade ; mais ne confondons pas : c'est la perfection maçonnique.

Le candidat est, entre autres choses, interrogé sur le sens de la célèbre inscription : INRI, qui fut placée par Pilate sur la croix de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. Chez les Maçons cela ne signifie pas Jésus de Nazareth, Roi des Juifs ; cela veut dire, blasphème ignoble ! « que le Juif Jésus de Nazareth fut conduit par le Juif Raphaël[1], en Judée, pour y être justement puni de ses crimes. » Dès que le candidat a donné au « très Sage » cette interprétation sacrilège, le « très Sage» s'écrie : « Mes Frères, la parole est retrouvée !» — Ainsi « la parole », le secret des grades avancés de la Franc-Maçonnerie, c'est la haine de JÉSUS-CHRIST.

Dans les légendes maçonniques, Notre-Seigneur, en sa qualité de descendant du roi Salomon, expie *justement* sur la croix le soi-disant meurtre d'Adoniram par Salomon, jaloux de son architecte. Adoniram est soi-disant le descendant de Caïn, soi-disant fils de Lucifer et d'Ève ; et la lutte actuelle de la Révolution et de la Maçonnerie contre l'Église et la royauté n'est qu'une suite logique et fatale d'une lutte qui commença au paradis terrestre : la lutte de Lucifer, de Caïn son fils, d'Adoniram son descendant, et de toute une race supérieure, qui a reçu le don de la science, de la lumière et de la vraie vertu ; contre DIEU, contre Adam, Abel, Salomon, contre JÉSUS, et contre la race inférieure des enfants d'Adam, personnifiée dans les prêtres et dans les rois ; cette seconde race a pour caractère la force aveugle, la tyrannie et l'ignorance. D'après les Maçons, DIEU est jaloux de Lucifer et le persécute ; Caïn est le *persécuté* d'Adam et d'Abel, etc. C'est le sens dessus dessous ; c'est la contre-vérité ; c'est l'apothéose de la révolte et le crucifiement de la Vérité et du Bien ; en un mot,

[1] Qu'est-ce que ce Juif Raphaël ? Serait-ce, par hasard, le traître Judas, si sympathique au Fr.·. Renan ?

c'est la Révolution, qui, dans sa doctrine fondamentale, est essentiellement antichrétienne, athée, satanique.

Quelque avancés que puissent être dans la connaissance du *secret* de la Maçonnerie tous les Frères des hauts grades, il faut reconnaître néanmoins qu'ils ne sont pas encore sortis « de l'antichambre mal éclairée », comme disait le Petit-Tigre ; ils ne sont encore Maçons qu'en herbe et en fleurs. Le fruit est caché plus avant dans les sombres profondeurs de la secte. C'est ce qu'un prêtre disait un jour à une espèce d'honnête homme à vue courte, promu depuis bien des années au grade de Rose-Croix. Ce pauvre homme ne voyait dans le cérémonial des Loges que des momeries historiques. « Il n'épargnait rien, racontait ce prêtre[1], pour me donner une meilleure idée d'une société dans laquelle il se glorifiait d'avoir exercé des fonctions importantes. Il voulait absolument me convertir à la Maçonnerie. Je savais qu'il ne lui restait plus qu'un pas à faire pour arriver au point où le voile se déchire, où il n'est plus possible de se faire illusion sur le but ultérieur des arrière-adeptes. Pour me convaincre, il voulut aller jusque-là.

« Très peu de jours après, je le vois entrer chez moi dans un état impossible à dépeindre. « Oh, mon cher ami, mon cher ami ! s'écriait-il, que vous aviez bien raison ! ... Ah ! que vous aviez raison ! Où étais-je, mon Dieu ! où étais-je ? » Il s'assit ou plutôt tomba sur un siège, ne pouvant que répéter : « Où étais-je, où étais-je ? Ah ! que vous aviez bien raison ! » J'aurais voulu qu'il m'apprît quelques-uns des détails que j'ignorais encore. Il se contenta de répondre : « *Vous aviez raison, mais c'est tout ce que je puis vous dire.* » Il ajouta cependant que s'il acceptait ce qu'on lui proposait, il réparerait sa fortune ruinée par la révolution. « Si je veux, me dit-il, partir pour Londres, pour Bruxelles, pour Constantinople, ou pour toute autre ville à mon choix, ni ma femme, ni mes enfants, ni moi, nous n'avons plus besoin de rien. — Oui, lui observai-je ; mais à condition que vous irez prêcher partout l'égalité, la liberté et toute la Révolution !

— Tout juste, murmura-t-il. Mais encore une fois, c'est là tout ce que je puis vous dire. Ah ! mon Dieu ! où étais-je ?... »

[1] L'abbé Barruel, le Jacobinisme dévoilé, tome II, p. 312 et suiv.

Le pauvre homme était tout simplement dans les hauts grades de la Maçonnerie extérieure ; et on venait de lui laisser voir le dessous des cartes. — A notre tour, jetons-y un regard.

XV
De la vraie Franc-Maçonnerie, qui est occulte et toute secrète.

Cette Franc-Maçonnerie n'est plus celle des Loges, elle n'est plus même celle des hauts grades : elle est purement et simplement la société secrète.

Dans l'arrière-Loge, les Maçons jettent le masque ; ils dédaignent et repoussent le symbolisme à la fois ridicule et pervers des initiations premières ; ils vont droit au fait : *Guerre à* DIEU, *à son Christ et à son Église ! guerre aux rois, à toute puissance humaine qui n'est pas avec nous !* Telle est leur devise ; tel est leur cri de ralliement.

Là, plus de Grands-Orients, plus de Grands-Maîtres, mais une unité effrayante, réalisée par un gouvernement occulte, aussi simple que savamment organisé. « Souvenez-vous, disait récemment le scélérat Mazzini, souvenez-vous qu'une association d'hommes libres et égaux (toujours la même formule !), qui veulent changer la face d'un pays (il aurait pu dire : de tous les pays), doit avoir une organisation simple, claire et populaire[1]. »

A la tête de toute cette armée ténébreuse, il y a un chef unique et inconnu, qui reste dans l'ombre et qui tient tous les Ateliers et toutes les Loges dans sa main ; chef mystérieux et terrible, auquel sont liés, par un serment d'obéissance aveugle, tous les Maçons de tous les rites et de tous les grades, qui ne connaissent même pas son nom, et qui, pour la plupart, ne veulent pas croire à son existence. Cet homme diabolique est plus puissant qu'aucun roi de ce monde. Au dernier siècle, ce fut pendant de longues années un Allemand obscur, nommé Weishaupt.

Le patriarche des sociétés secrètes n'est cornu que de quatre ou cinq adeptes choisis, qui le mettent en rapport chacun avec une section ou vente ou Loge (le nom importe peu), et les adeptes de cette section ignorent le rôle que le lieutenant du grand chef remplit parmi

[1] Manifeste d'avril 1834.

eux. Chacun des Maçons de la section la représente à son tour dans une section ou Vente inférieure, toujours à l'insu des adeptes réunis là ; et ainsi de suite, jusqu'aux Loges les plus insignifiantes de la Maçonnerie extérieure, jusqu'aux assemblées maçonniques en apparence les plus étrangères aux complots des sociétés secrètes.

Dans cette hiérarchie sous-maçonnique, chacun est conduit sans savoir par qui, et exécute des ordres dont il ignore et l'origine et le but réel. C'est la vraie société secrète, pour ceux-là même qui en font partie. Il y a une quarantaine d'années, la police romaine fut sur le point d'atteindre le chef même de la grande conspiration : le cardinal Bernetti, secrétaire d'État de Léon XII, parvint à saisir une partie de la correspondance intime des chefs de la *Vente suprême*, c'est-à-dire de cette première Loge maçonnique que dirige immédiatement le grand chef. Un de ces scélérats était attaché à la personne du prince de Metternich, premier ministre de l'empereur d'Autriche, qui avait en lui toute confiance. Son nom de guerre était *Nubius*. Un autre était un juif qui avait pris pour nom de guerre le nom de *Petit-Tigre*. La correspondance d'un troisième dénotait un riche propriétaire italien. A cette époque, le centre du grand complot était en Italie.

Pour distinguer la Franc-Maçonnerie occulte, on l'appela *Charbonnerie*. Comme la Franc-Maçonnerie, la Charbonnerie est une et universelle ; elle est « la partie militante de la Franc-Maçonnerie ». On ignore le nombre de ses adeptes.

Le Fr.·. Louis Blanc admire, en la constatant officiellement, l'organisation de la Charbonnerie ; c'est, dit-il, « quelque chose de puissant et de merveilleux... » Il fut convenu qu'autour d'une association-mère (Quelle mère, grand DIEU !), appelée la *Haute-Vente*, on formerait, sous le nom de *Ventes centrales*, d'autres associations, au-dessous desquelles agiraient des *Ventes particulières* (le mot *Vente* veut dire réunion). On fixa le nombre des membres à vingt par association, pour échapper au Code pénal. La *Haute-Vente* se recrutait elle-même.

« Pour former les *Ventes centrales*, on adopta le mode suivant : Deux membres de la *Haute-Vente* s'adjoignaient un tiers sans lui faire confidence de leur qualité, et ils le nommaient *Président* de la *Vente future* en y prenant eux-mêmes l'un le titre de *Député*, l'autre celui de

Censeur. La mission du *Député* étant de correspondre avec l'association supérieure, et celle du *Censeur* de contrôler la marche de l'association secondaire ; la *Haute-Vente* devenait par ce moyen comme le cerveau de chacune des *Ventes* qu'elle créait, tout en restant vis-à-vis d'elles maîtresse de son secret et de ses actes... Il y avait dans cette combinaison une admirable élasticité (celle du serpent). Bientôt les *Ventes* se multiplièrent à l'infini. »

Le Fr.·. Louis Blanc ajoute, avec la naïveté d'un enfant terrible : « On avait prévu l'impossibilité de déjouer complètement les efforts de la police[1] : pour en diminuer l'importance, on convint que les Ventes agiraient en commun, sans cependant se connaître les unes les autres, et de manière que la police ne pût qu'en pénétrant dans la Haute-Vente saisir tout l'ensemble de l'organisation. Il fut conséquemment interdit à tout charbonnier appartenant à une Vente de chercher à s'introduire dans une autre. *Cette interdiction était sanctionnée par la peine de mort.*

« Les devoirs du *Charbonnier* étaient d'avoir un fusil et cinquante cartouches (précaution éminemment philanthropique), d'être prêt à *se dévouer* (on sait ce que cela veut dire), d'obéir *aveuglément* aux ordres des chefs inconnus[2]. » — Cette organisation redoutable, éventée par le Fr.·. Louis Blanc, avait été combinée dans la Loge des Amis de la vérité.

Ainsi, derrière la Loge est l'arrière-Loge ; derrière le Franc-Maçon Apprenti, Compagnon, Maître, et même derrière les Francs-Maçons des hauts grades se cache le Franc Maçon *Charbonnier*, l'homme de la société secrète et des *Ventes*. Les loges que la Franc-Maçonnerie affirme cachent à tous les regards les arrière-Loges, les grades cachent les arrière-grades ; la doctrine avouée cache la doctrine mystérieuse ; les rites et les cérémonies grotesques cachent les trames occultes ; les secrets ridicules n'ont été imaginés que pour mieux cacher le vrai secret ; en un mot, la Maçonnerie publique cache la Maçonnerie secrète.

[1] Pour y mieux réussir, et pour attirer les militaires, la secte avait joint à l'organisation commune des *Ventes* une organisation militaire, ou plutôt des dénominations militaires : *Légions, Cohortes, Centuries, Manipules* ; et, selon les besoins du moment, elle présentait tantôt une face, tantôt l'autre.

[2] Histoire de dix ans, tome 1er

Il y a union intime, mais occulte, entre la Franc-Maçonnerie et la Charbonnerie : l'une est le corps, l'autre est l'âme ; l'une est l'armée des soldats, l'autre l'armée des chefs ; l'une est menée, l'autre mène.

Telle est l'innocente Franc-Maçonnerie, qui se prétend calomniée par l'Église.

XVI.
A quels affreux excès se portent les Maçons des arrière-Loges.

Bon nombre de ces sectaires ne reculent ni devant le sacrilège, ni devant l'assassinat. A Rome, durant les troubles de 1848, on découvrit plusieurs réunions nocturnes, une entre autres, au faubourg du *Transtevere*, où les adeptes, hommes et femmes, se réunissaient pour célébrer ce qu'ils appelaient « la messe du diable ». Sur un autel orné de six cierges noirs, on déposait un ciboire ; chacun, après avoir craché sur le crucifix et l'avoir foulé aux pieds, apportait et mettait dans le ciboire une hostie consacrée, qu'il avait été recevoir le matin dans quelque église ou bien qu'il avait achetée de quelque méchante vieille pauvresse à prix d'argent, comme Judas. Puis commençait je ne sais quelle cérémonie diabolique, qui se terminait par un ordre donné à tous de tirer le poignard, de monter à l'autel et de frapper le Saint-Sacrement à coups redoublés. La messe finie, on éteignait toutes les lumières...

D'Italie, ces pratiques sacrilèges se sont infiltrées chez nous ; et tout récemment on a découvert l'existence d'une sorte de sous-Franc-Maçonnerie, déjà toute organisée, dans le but exclusif de s'entendre sur les moyens de détruire la foi plus efficacement et plus sûrement. La secte est divisée en petites sections, de douze à quinze membres chacune, pas davantage, de peur d'éveiller l'attention. Elle se recrute parmi les gens lettrés, ou du moins parmi les personnes qui, par leur position, leurs talents ou leur fortune, exercent autour d'elles quelque influence. Les chefs de section ne résident point aux lieux des réunions, mais à Paris, qui est leur centre d'action. Chose horrible ! chaque adepte, pour être agrégé, doit apporter le jour de son initiation le très Saint-Sacrement de l'autel et le fouler aux pieds,

en présence des Frères. On m'a assuré que cette secte infernale existe déjà dans la plupart des grandes villes de France. On m'a nommé, comme renseignement absolument certain, Paris, Marseille, Aix, Avignon, Lyon, Châlons-sur-Marne, Laval.

On m'a également affirmé, comme le tenant d'un témoin auriculaire, prêtre vénérable on ne peut plus digne de foi, la réalité du fait suivant, qui n'est du reste que la répétition de crimes de même nature, accomplis fréquemment en Italie depuis une vingtaine d'années.

Un jeune homme s'était fait initier à la Franc-Maçonnerie. Il paraît qu'il fut bientôt trouvé mûr pour les grandes choses. De la Loge il passa à l'arrière-Loge, et un beau jour il fut désigné pour faire disparaître une victime de la secte. Il fut obligé de la poursuivre partout, et ne put l'atteindre qu'en Amérique. Il revint en France bourrelé de remords, à moitié décidé à ne plus prendre part aux travaux de la Maçonnerie secrète. Mais bientôt un nouvel ordre lui fut intimé : il fallait un second meurtre, une seconde vengeance. Cette fois son cœur se révolta, et il résolut d'échapper par la fuite à cette tyrannie du poignard.

Il quitta donc furtivement Paris pour se rendre incognito en Algérie. À peine arrivé à Marseille, il reçoit à l'hôtel où il était descendu un billet fraternel ainsi conçu : « Nous savons ton projet : tu ne nous échapperas point. L'obéissance ou la mort. » Épouvanté, il rebrousse chemin et s'arrête à Lyon, dans une auberge obscure. Une demi-heure après, un inconnu apporte pour lui un billet à peu près conçu dans les mêmes termes : « Tu obéiras, ou tu mourras ! »

Il quitte aussitôt l'auberge et la ville, et, l'âme pénétrée de repentir non moins que de terreur, il va par des chemins détournés chercher un abri au monastère de la Trappe des Dombes, près Belley. Le lendemain de son arrivée, même avertissement, même menace : « Nous te suivons ; en vain tu cherches à nous échapper. »

Enfin, éperdu, hors de lui-même, et sachant par expérience que la secte ne pardonne jamais, il alla, d'après le conseil d'un des Pères de la Trappe, consulter le prêtre qui a raconté tout ceci, et qui a trouvé

moyen, en le confiant à d'intrépides missionnaires, de dépister les terribles limiers attachés à sa poursuite[1]

Ce fait effrayant n'est que la réalisation littérale des instructions précises qui régissent aujourd'hui la secte. Voici quelques-uns des articles de cette constitution occulte, rédigée par Mazzini :

« Art. XXX. Ceux qui n'obéiront point aux ordres de la société secrète ou qui en dévoileraient les mystères seront poignardés sans rémission. Même châtiment pour les traîtres.

« Art. XXXI. Le tribunal secret prononcera la sentence et désignera un ou deux affiliés pour son exécution immédiate.

« Art. XXXII. Quiconque refusera d'exécuter l'arrêt sera censé parjure, et, comme tel, tué sur-le-champ.

« Art. XXXIII. Si le coupable s'échappe, il sera poursuivi sans relâche, en tout lieu ; et il devra être frappé par une main invisible, fût-il sur le sein de sa mère ou dans le tabernacle du Christ ! »

Après cela, allez donc vous faire Franc-Maçon...

XVII
Ce que les Frères des arrière-Loges pensent, disent et comptent faire de leurs chers Frères du dehors.

Apprenons-le d'eux-mêmes : « Les Loges, dit le fameux Petit-Tigre, peuvent bien aujourd'hui procréer des gourmands, elles n'enfanteront jamais des *citoyens.* On dîne trop chez les T. ∴ C. ∴ et les T. ∴ R. ∴ Fr. ∴ de tous les Orients : mais c'est un *lieu de dépôt, une espèce de haras, un centre par lequel il faut passer avant d'arriver à nous...*

Cela est trop pastoral et trop gastronomique, mais cela a *un but qu'il faut encourager sans cesse.* En lui apprenant à porter arme avec son

[1] Tout récemment, la fille d'un Franc-Maçon confirmait, par une innocente indiscrétion, la réalité de ces procédés inexorables. Cette enfant, âgée de douze ans, avait souvent entendu son père parler de la Franc-Maçonnerie et déclarer qu'il en faisait partie. Grâce à. l'influence de sa bonne mère, elle fut mise en pension dans une maison d'éducation religieuse ; et il lui est arrivé plus d'une fois de répéter devant ses compagnes, comme devant les Religieuses et l'aumônier de l'établissement, ces paroles recueillies de la bouche même de son père : « Si quelqu'un de nous vient à trahir le secret qui lui est confié dans la Franc-Maçonnerie, on le poursuivra, jusqu'au bout du monde, et on le fera disparaître, sans que ni la police ni qui que ce soit puisse savoir ce qu'il est devenu. »

verre, on s'empare de la volonté, de l'intelligence et de la liberté de l'homme (et « les hommes libres, les *Francs*-Maçons ! » que deviennent-ils donc ?). On en dispose, on le tourne, on l'étudie. On devine ses penchants, ses affections et ses tendances ; *quand il est mûr pour nous*, on le dirige vers la société secrète, dont la Franc-Maçonnerie ne peut plus être que l'antichambre assez mal éclairée[1]. » On n'est trahi que par les siens.

Un Franc-Maçon qui répudie de bonne foi toute idée d'affiliation aux sociétés secrètes est donc tout simplement un Maçon naïf qui n'est pas mûr. C'est une espèce d'honnête homme « qu'on tourne » pour le faire cuire au feu sacré. Il est sans doute fort honorable pour lui de ne pas pouvoir mûrir, mais il n'en est pas moins au pouvoir des arrière-Loges, et bon gré mal gré, au premier signal, il faudra qu'il marche ou qu'il meure.

Entrez donc au dépôt ! Choisissez votre place au haras ! Allez apprendre à porter arme avec votre verre ! Pauvres dupes, voilà les sanglants abîmes sur la pente desquels on vous fait chanter et manger !

En 1863, un maréchal des logis de dragons avait été introduit comme aspirant dans une Loge de Paris. Il était là depuis quelques mois, assistant de temps à autre aux réunions. On n'y faisait rien de bien extraordinaire, parait-il ; il y avait bien les simagrées du Rituel ; mais après tout cela ressemblait plutôt à une réunion de fumeurs et de farceurs, rehaussée par-ci par-là de quelques collectes de bienfaisance.

« Un jour cependant, racontait-il depuis à un de mes amis de qui je tiens le fait, un jour, un Frère me prit à part, et après quelques belles phrases, me dit : « Tu m'as l'air d'un bon garçon (car tout le monde se tutoie dans ce pays-là ; genre antique) ; pourquoi ne demandes-tu pas à avancer en grade ? —. Je ne demande pas mieux, répondis-je ; que faut-il faire pour cela ? — C'est bien simple : je te présenterai ; on te fera des questions ; tu y répondras, et tu seras reçu. — Soit ! » Et nous prenons jour.

[1] Lettre à la Vente piémontaise, 18 janvier 1822.

« Au jour fixé, heure militaire, je me présente. Après les simagrées d'usage, on m'introduit dans une chambre et je me trouve devant cinq individus, dont la figure m'était absolument inconnue, que je n'avais jamais vus dans nos réunions, et qui étaient assis devant une grande table recouverte d'un tapis. Sur ce tapis, je remarquai aussitôt des signes bizarres, entre autres une espèce de soleil, des étoiles, des triangles, etc.

« Celui qui paraissait être le Président me dit de mettre ma main droite sur le tapis, comme lorsqu'on prête serment., Et puis, il se mit à me demander mon nom, mes prénoms, mon âge, le lieu de ma naissance, les noms et prénoms de mon père, de ma mère, l'église où j'avais été baptisé, le nom du curé qui m'avait baptisé, qui m'avait fait le catéchisme, qui m'avait fait faire ma première Communion ; si bien que je me disais en moi-même : « Sont-ils donc pieux, tous ces gens-là ! »

« Mais voilà que ça change bientôt. « Frère, me dit alors le Président, veux-tu renoncer à ton baptême ? » Je retire vivement ma main de dessus le tapis. « Moi, renoncer à mon baptême ? m'écriai-je ; ah bien oui ! ma pauvre bonne femme de mère en mourrait de chagrin, si elle venait à l'apprendre. Renoncer à mon baptême ? Jamais ! — Allons, c'est bien, me dit froidement le Président. Nous voyons, Frère, que tu as du caractère. Si tu avais renoncé à ton baptême, tu n'aurais pas été digne d'entrer chez nous. » Et ils me congédièrent. »

« Et, dites-moi, demanda mon ami au maréchal des logis, vous a-t-on depuis reparlé d'avancer, de monter en grade ? — Non ; ç'a été fini ; et quelque temps après je suis sorti de là ; je n'y trouvais plus de goût. »

Inutile de commenter ce récit, que je rapporte textuellement. L'arrière-Loge, hypocrite, scélérate, impie, sacrilège, s'y montre derrière la Loge niaise et aveugle. L'apostasie : voilà le fin mot de la Franc-Maçonnerie. On est « mûr » dès qu'on est capable de renier sa foi.

XVIII
Comment les Maçons des arrière-Loges exploitent les Princes et les nobles qui entrent dans la Maçonnerie.

Laissons-leur encore la parole et, une fois de plus, comprenons l'union fatale qui existe entre la Maçonnerie extérieure et la Maçonnerie occulte.

Voici comment s'exprime, au sujet des Princes Francs-Maçons, une des notes secrètes saisies par la police romaine sous Léon XII. « Le bourgeois a du bon, mais le Prince encore davantage. La haute Vente désire que, sous un prétexte ou sous un autre, on introduise dans les Loges maçonniques le plus de Princes et de riches que l'on pourra. Il n'en manque pas, en Italie et ailleurs, qui aspirent aux honneurs assez modestes du tablier et de la truelle symboliques. Flattez tous ces ambitieux de popularité ; accaparez-les pour la Franc-Maçonnerie ; la Haute-Vente verra plus tard ce qu'elle pourra en faire pour la cause du *progrès.* Un Prince qui n'a pas de royaume à attendre est une bonne fortune pour nous. Il y en a beaucoup dans ce cas-là ! Faites-en des Francs-Maçons ; *ils serviront de glu aux imbéciles, aux intrigants, aux citadins et aux besogneux.* Ces pauvres Princes feront notre affaire en croyant ne travailler qu'à la leur. *C'est une magnifique enseigne*[1] ! »

C'est plus qu'une enseigne : c'est une protection très efficace. Les Maçons eux-mêmes nous le disent : « L'entrée des Souverains dans l'Ordre est de très bon augure, dit le Fr.∴ Jeder, dans son *Histoire de la Franc-Maçonnerie* (p. 149). Quoiqu'ils ne puissent contribuer à la construction du temple maçonnique, quoiqu'il nous faille subir le spectacle des brillants insignes attachés à leur boutonnière, *ils sont très précieux pour l'Ordre, soit à cause de leurs richesses, soit à cause de leur immense influence.* Quelque libres qu'elles puissent paraître, les associations secrètes sont encore trop dépendantes des dispositions de la classe supérieure ; elles ne peuvent se développer qu'aux rayons du soleil, au milieu d'un ciel sans nuages. Là où le Prince boude, il y a mauvaise grâce à vouloir trop s'élever, *tandis qu'on peut cingler à pleines voiles dès qu'une brise favorable s'élève de la cour.* Puissent nos augustes hôtes continuer à rester *muets et inactifs comme la poupée de Martin* ! »

[1] Lettre à la Vente piémontaise.

Impossible de se moquer du monde plus *librement.*

Les « pauvres Princes, » les grands personnages, les riches s'y sont laissé prendre.

Grâce au mécanisme habile de l'institution, la Franc-Maçonnerie trouva dans les Princes et les nobles moins d'ennemis que de protecteurs. Il plut à des Souverains, au grand Frédéric, par exemple, de prendre la truelle et de ceindre le tablier. Pourquoi non ? *L'existence des hauts grades leur étant soigneusement dérobée, ils savaient seulement de la Franc-Maçonnerie ce qu'on en pouvait montrer sans péril.* Ils n'avaient point à s'en occuper, *retenus qu'ils étaient dans les grades inférieurs,* où ils ne voyaient qu'une occasion de divertissement, que des banquets joyeux, que des principes laissés et repris au seuil des Loges, que des formules sans application à la vie ordinaire ; en un mot, qu'une comédie de l'égalité. Mais en ces matières la comédie touche au drame ; et les Princes et les nobles furent amenés *à couvrir de leur nom, à servir aveuglément de leur influence les entreprises latentes dirigées contre eux-mêmes* ». C'est encore un Maçon qui constate le fait[1].

Nous trouvons du reste dans le Rituel écossais la formule du serment par lequel les Maîtres s'engagent à taire, même à leurs Grands-Orients, ce que ceux-ci ne doivent point savoir : « Je jure et promets de ne jamais dévoiler à personne la moindre chose de nos mystères, pas même au Maître de tout l'Ordre, dès que je ne le verrai pas reconnu dans une Haute-Loge. »

Il va sans dire que (sauf Philippe-Égalité) aucun Souverain, aucun personnage officiel entrant dans la Franc-Maçonnerie n'a été, n'est et ne sera « reconnu par les Hautes-Loges ». Dans la liste des Grands-Maîtres ou des protecteurs de l'Ordre, on voit figurer Louis de Bourbon, prince du sang (en 1743) ; le marquis de La Rochefoucauld (en 1777), le duc de Luxembourg (en 1781), Joseph Bonaparte, roi d'Espagne (en 1805) ; le prince de Cambacérès (en 1807) ; le duc de Choiseul (en 1827) ; le duc Decazes, le roi Louis-Philippe, lord Palmerston, Léopold 1er, roi des Belges, le prince Lucien Murat, le

[1] Le F∴ Louis Blanc *Histoire du la Révolution française*, t. II, p. 82 et 83.

comte de Cavour, etc. ; l'*Annuaire maçonnique* indique parmi les Grands-Maîtres actuels Georges V, roi de Hanovre, le roi de Suède, le grand-duc de Hesse-Darmstadt, le prince Frédéric des Pays-Bas, et l'électeur de Hesse. Le roi de Prusse est le protecteur de toute la Franc-Maçonnerie allemande.

Ces « augustes hôtes » de la Maçonnerie la connaissent donc moins que qui que ce soit. C'est à eux qu'on en cache le plus soigneusement le but et l'esprit véritables. Ils en connaissent les statuts ; mais ces statuts ne sont faits que pour tromper les dupes qui se croient initiés, et surtout pour endormir l'autorité publique. En protégeant la Maçonnerie, les Princes-Maçons croient évidemment protéger une bonne chose, et plus encore se protéger eux-mêmes.

Quelquefois cependant le soupçon monte jusqu'à eux, et ils menacent de supprimer l'Ordre ; mais on calme aisément leurs inquiétudes. « Il est quelquefois arrivé, dit le Fr. ∴ Ragon, que des délégués, se présentant un jour de tenue ou de fête maçonnique, pour interdire, au nom du Souverain, la Maçonnerie dans ses États, les Officiers de la Loge les accueillaient et disaient avec candeur : «Venez, entendez et jugez. » Les initiait-on à un grade d'*Élu*, ou de *Kadosch* ou de *Rose-Croix* ? On s'en gardait bien ?... On les recevait au grade d'*Apprenti* ; ils fraternisaient avec les Maçons, et, *sur leur rapport, l'interdiction était rapportée*[1]. »

En réalité, voici le sort que la Maçonnerie, la vraie Maçonnerie, réserve aux princes et aux nobles, le jour où elle sera la plus forte : « Les princes, les bigots et la noblesse, ces ennemis implacables du genre humain, doivent être anéantis (rien que cela), et leurs biens assignés à ceux qui, par leurs talents, leur science et leur vertu (c'est-à-dire à nous Maçons), ont *seuls* le droit et le pouvoir de gouverner les autres. (Et l'égalité et la liberté ?) Contre ces ennemis du genre humain, *on a tous les droits et tous les devoirs. Oui, tout est permis pour les anéantir : la violence et la ruse, le feu et le fer, le poison et le poignard : la fin sanctifie le moyen*[2].

[1] *Cours philosophique et interprétatif des Initiations anciennes et modernes*, p. 44.
[2] Le Fr. ∴ Fichte, de la Maçonnerie allemande et universelle ; *Avertissement supplémentaire*, p. 43.

Donc, la Franc-Maçonnerie aime les princes et les nobles et les riches, comme le loup aime les moutons. Donc, les princes et les nobles et les riches affiliés à la Maçonnerie, loin de voir dans les arrière-Loges, ne voient pas même dans les Loges ; on les y voit, et surtout on les y fait voir ; on les met sur la devanture, comme de « magnifiques enseignes », pour attirer les chalands. S'ils écoutaient l'Église, ils ne tomberaient pas dans le piège.

XIX
De l'organisation publique de la Franc-Maçonnerie extérieure.

Cette organisation n'a aucun rapport avec celle de la Maçonnerie occulte. La Charbonnerie ou Franc-Maçonnerie secrète est essentiellement une et universelle ; elle n'a qu'un chef, et ce chef, elle ne le connaît pas. La Franc-Maçonnerie extérieure n'est une et universelle que par le fond : dans sa forme, elle est multiple.

Pour ne parler que du Gr. ∴ Or. ∴ de France, nous dirons que le Grand-Maître a sous son obédience les Loges et Ateliers de tous les Maçons qui ne reconnaissent pas le rite écossais ni le rite Misraïm. Il est assisté d'un nombreux Conseil presque entièrement composé de personnages connus et importants. Les Loges et Ateliers sont divisés par provinces ou Orients. Les décrets du Grand-Orient arrivent ainsi à tous les Frères par voie hiérarchique.

Mais, qu'on le remarque bien, ce n'est là que la Franc-Maçonnerie extérieure, qui n'a pas le caractère conspirateur de l'autre. Ajoutons que si, parmi les grands dignitaires de l'Ordre, quelques-uns sont initiés aux odieux mystères de la Charbonnerie, c'est à l'insu de l'autorité.

Les Loges ont pour la plupart des noms incroyables.

Dans l'*Annuaire universel de la Maçonnerie française et étrangère* qui s'imprime à Châlons-sur-Marne et se publie à Paris, chez le Fr. ∴ Pinon, on trouve énumérés tout au long tous ces Ateliers, toutes ces Loges, avec les noms et adresses des Vénérables, des dignitaires, grands et petits : Fr. ∴ Premiers Surveillants, Fr. ∴ Introducteurs, Fr. ∴ Maîtres des Cérémonies, Fr. ∴ Sacrificateurs, F. ∴ Orateurs, F. ∴ Maîtres des banquets, etc. On y voit aussi les noms et adresses des Chevaliers Kadosch, de Rose-Croix, de Saint-André, du Soleil, etc., sauf

pourtant quelques-uns que la prudence a laissés dans l'ombre, entre autres celui de Renan.

A Paris et dans la banlieue, il y a *soixante et onze* Loges groupées en quatre sections, et se réunissant presque toutes une fois le mois à des jours fixes indiqués dans *l'Annuaire*.

C'est dans ces réunions qu'ont lieu les fameuses agapes, les banquets fraternels des deux solstices (juin et décembre), qui pour le vulgaire constituent toute la Franc-Maçonnerie. Là se font aussi les quêtes destinées aux membres indigents. La Franc-Maçonnerie vante beaucoup sa philanthropie, pâle caricature de la vraie charité. Il n'y a que l'Église qui sache bien aimer les pauvres.

Dans les départements, il y a *deux cent cinq* Loges ; dans l'Algérie et dans les Colonies, *vingt-huit*. En tout trois cent quatre Loges qui travaillent sous cette seule Obédience, à la gloire du Grand Architecte et au salut des âmes ! Le Gr. ·. Or. ·. de France dirige, en outre, *trente-quatre* Loges en pays étranger.

Voici les noms de Loges qu'on lit avec le plus de satisfaction : la loge des Admirateurs de l'Univers, des Zélés Philanthropes, de Saint-Antoine du Parfait Contentement, des Amis Triomphants, de la Clémente Amitié Cosmopolite, des Disciples de Memphis, de la Rose du Parfait silence, de la Ruche Philosophique, des Trinosophes de Bercy, etc. La province n'est pas moins délicatement partagée, et l'on y voit fleurir les Loges de la Candeur, du Val d'Amour, de Simplicité-Constance, de l'École de la Vertu, des Vertus Réunies, etc.

Les rites écossais et Misraïm baptisent leurs Loges de noms un peu moins ridicules. Le rite écossais comptait en 1866 *quatre-vingt-dix-huit* Loges : *trente-quatre* à Paris, *quarante-trois* dans les départements, *vingt et une* en Algérie et à l'étranger. Le rite Misraïm parait moins prospère, du moins d'après l'*Annuaire* que nous avons sous les yeux.

Tous les rites de la Maçonnerie extérieure ne forment, je le répète, qu'une seule Maçonnerie, et dans l'Annuaire nous voyons la liste des députés de toutes ces obédiences auprès du Conseil suprême du Grand-Orient de France, auprès de celui du rite écossais ; et il est évident que les Franc-Maçonneries de tout l'univers correspondent ainsi directement les unes avec les autres. C'est un immense tissu de fils entrecroisés, bien que distincts et parfois ennemis.

« Quoique dispersés sur toute la surface de la terre, dit le Rituel, nos Frères ne forment cependant qu'une seule communauté. Tous ils sont initiés aux mêmes secrets, suivent la même voie, sont formés d'après la même règle, enfin sont animés du même esprit[1]... De quelque rite reconnu que soit un Maçon, il est F. ·. de tous les Maçons du globe[2]. »

XX
Si la Maçonnerie aime les pauvres comme elle veut le faire croire.

Nous venons de parler de quêtes et de bienfaisance : la Maçonnerie est en effet parvenue à se faire passer partout pour une institution charitable, bonne, éminemment bienfaisante et philanthropique ! L'Église se dit la Mère des pauvres : c'est moi qui le suis, s'écrie à tout propos la Franc-Maçonnerie. — Dit-elle vrai ?

Elle n'est pas plus franche en cela que dans tout le reste ; et quand elle parle à cœur ouvert, elle lâche au sujet des pauvres des aveux révoltants.

Le Fr. ·. Ragon, qui nous donne la fine fleur de l'esprit maçonnique, appelle les Maçons pauvres « cette *lèpre hideuse* de la Maçonnerie en France[3] », et il recommande chaudement à toutes les Loges la règle de charité donnée parle Fr. ·. Beurnonville : « Ne présentez jamais dans l'Ordre que des hommes qui peuvent vous présenter la main et non vous la tendre. »

Un autre Frère, fort compétent aussi, le F. ·. Bazot, parle des indigents avec une sensibilité non moins évangélique. « Le Maçon mendiant, dit-il, est sans cesse chez vous, sur vos pas, dans vos Loges ; c'est un *génie malfaisant* qui vous obsède partout et à toute heure. Rien ne peut vous soustraire à son importunité, et son insolence ne connaît ni bornes ni obstacles. Il est à votre lever, au moment de vos affaires, à votre repas, à votre sortie. Mieux vaudrait rencontrer sa main armée d'un poignard ; vous pourriez du moins opposer le cou-

[1] Grade d'Ancien
[2] Règlements généraux de la Maçonnerie écossaise, art..5.
[3] Cours philosophique et interprétatif des Initiations anciennes et modernes, p 368.

rage au glaive assassin. Armé seulement de son titre de Maçon, il vous dit : Je suis Maçon ; donnez-moi, car je suis votre Frère, et votre loi vous ordonne de faire la charité. Donnez, ou je publierai partout que vous êtes un méchant et mauvais Frère.

« Donnez, Maçons ! poursuit le *bon* Frère, mais apprêtez-vous à donner sans relâche : le *guet-apens* est permanent. (Le guet-apens ! quelle parole ! et quel cynisme !)

« La faute en est aux Loges. Si les Loges ne recevaient dans l'association fraternelle (!!) que des hommes honorables (ainsi, pour être *honorable* il faut être riche), ayant une position indépendante par leur fortune ou leur travail, elles n'auraient à soulager, elle et tous les Maçons, que des infortunes passagères[1]. »

Voilà ce qui s'appelle aimer cordialement les pauvres ; voilà de la vraie, de la bonne fraternité. Pauvre philanthropie ! tu as beau prescrire des quêtes et donner de l'argent : tu n'as même pas l'ombre de la charité : tu n'as pas de cœur !

XXI
Que la Franc-Maçonnerie est une puissance redoutable.

Son organisation occulte et publique suffit seule à le prouver jusqu'à l'évidence. Ses œuvres le prouvent également : elle se vante, par la plume indiscrète de ses adeptes les plus fervents, d'avoir été depuis plus d'un siècle la cause ignorée, mais réelle, des grandes perturbations religieuses qui ont épouvanté le monde entier, et particulièrement l'Europe.

Elle se vante, les preuves en main, d'avoir enfanté le philosophisme révolutionnaire du dernier siècle, et d'avoir eu pour organes Voltaire, Helvétius[2], Rousseau,Diderot, d'Alembert, Condorcet, Mirabeau, Sieyès, la Fayette, Camille Desmoulins, Danton, Robespierre, Marat, Santerre, Pétion, etc. Elle se vante d'avoir frappé à mort la monarchie chrétienne en la personne de l'infortuné Louis XVI et de la reine Marie-Antoinette ; elle se vante d'avoir fait en France la sanglante révolution de 89 et de 93. « Lorsque, *du fond des Loges*, disait le Fr. ·. Brémond à l'Or. ·. de Marseille, lorsque *du fond des Loges* sortirent ces trois mots : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ, la révolution était faite. » Et un autre Maçon, initié dès sa jeunesse aux plus hauts grades de la secte, en Prusse, le comte de Taugwitz, faisait en 1822 la déclaration suivante : « J'ai acquis la ferme conviction que le drame commencé en 1788 et 1789, le régicide avec toutes ses horreurs non seulement *avaient été résolus dans les Loges*, mais encore *étaient le résultat des associations et des serments.* » Enfin, le Grand Chapitre des Maçons allemands, se réjouissant de voir les ravages de l'incrédulité et de la révolte, qui de la France s'étaient répandus déjà dans toute l'Europe et jusque dans l'Amérique, s'écriait triomphalement en 1794 : « Notre Ordre a révolutionné les peuples de l'Europe pour de longues générations. »

La plupart des révolutionnaires si profondément impies de 1830 étaient des Francs-Maçons. Il en fut de même en 1848 ; seulement par tactique, le côté antichrétien fut beaucoup plus dissimulé que dans les bouleversements précédents.

Presque tous les coryphées de l'impiété contemporaine sont des Francs-Maçons : Mazzini, Garibaldi, Kossuth, Juarez, etc. Aussi la Franc-Maçonnerie déclare hautement que c'est elle qui prépare et qui détermine dans l'ombre la destruction du catholicisme en Italie, en Allemagne, en Autriche, en Belgique, en Espagne, au Portugal, au Mexique. Elle occupe partout les postes les plus importants : elle pénètre dans toutes les armées et dans les grands corps de l'État ; elle dirige la plupart des journaux. Elle donne l'impulsion qu'elle veut à la plupart des gouvernements, et son mot d'ordre universel est : « A bas l'Église ! A bas l'autorité ! Plus de prêtres ! Plus de

---

[1] Code des Francs-Maçons ; p. 176 et 177.

[2] A la mort du matérialiste et athée Helvétius, sa veuve renvoya les insignes à la Loge des Neuf Sœurs, à laquelle il avait appartenu. On offrit à Voltaire le tablier d'Helvétius ; et Voltaire, le grand Voltaire, avant de le ceindre, le baisa religieusement comme une relique. Voltaire, qui se surnommait lui-même Christ-Moque, ne se contenta point d'avoir été reçu Franc-Maçon en Angleterre : sa conscience et sa piété ne furent satisfaites que lorsqu'il se vit initié à la Maçonnerie française. Il y fut admis le 7 avril 1778, sept semaines avant sa mort, sans doute par manière de préparation prochaine. Il fut acclamé comme parfait Maçon du premier coup et dispensé des épreuves, car, dirent les Frères, « soixante années consacrées° A LA VERTU et au génie l'avaient suffisamment fait connaître ».

Christ ! Plus de DIEU ! » Qu'on le sache bien, c'est là ce qu'elle entend par ce mot magique de liberté qu'elle fait miroiter aux yeux séduits de tous les peuples, comme jadis le Serpent de l'Éden montrait à Ève l'éclat du fruit défendu.

La Maçonnerie se déclare elle-même en voie de progrès et en pleine prospérité. Elle disait tout récemment par l'organe d'une de ses feuilles périodiques : « Des symptômes qui ne sauraient nous tromper prouvent que nous touchons au jour d'un développement considérable de la puissance et de l'influence de la Maçonnerie sur le monde. La Maçonnerie comprend chaque jour davantage l'importance de sa mission ; elle rejette les langes dont les nécessités d'un autre temps l'avaient enveloppée. Elle sait ce que signifie sa devise ; et bientôt, se dépouillant des derniers voiles d'un vague mysticisme, elle proclamera comme principe et base de l'Institution la *complète indépendance de la conscience*... Réjouissons-nous du succès des efforts de nos Frères : partout apparaît le signe lumineux de l'éternel Jéhovah[1] ! »

Quel est cet « éternel Jéhovah » dont le signe apparaît partout, grâce aux Francs-Maçons ? Nous allons le voir.

XXII

Que la Franc-Maçonnerie est, quoi qu'elle en dise, essentiellement impie, antichrétienne et athée.

Qu'on ne s'y méprenne pas : le Dieu qu'elle affecte de vénérer sous le nom bizarre de Grand Architecte de tous les mondes, n'est pas le DIEU vivant, seul vrai DIEU, Père, Fils et Saint-Esprit, que nous adorons ; ce n'est pas notre Créateur, Seigneur et Sauveur JÉSUS-CHRIST, DIEU fait homme, seul vrai DIEU : c'est le Dieu de Voltaire, l'Être suprême de Rousseau, de la Convention et de Robespierre ; c'est le Dieu des théophilanthropes, le Dieu des bonnes gens chanté par Béranger, le Dieu de Renan et de Garibaldi, le Dieu de la religion de l'honnête homme. C'est le Dieu qui n'existe pas. Aussi affectent-ils de ne tenir aucun compte de la révélation ni de l'avènement du Christ : ils rejettent l'ère chrétienne, et dans toutes

[1] *Monde maçonnique*, août 1866 et février 1867.

leurs publications ils comptent les années à partir de la création ; selon l'ère chrétienne, nous sommes (au moment où j'écris) en 1867 ; selon l'ère maçonnique, en 5867. Cette négation du christianisme serait puérile si elle n'était impie.

La Franc-Maçonnerie ne parle de DIEU que pour ne pas effaroucher les masses. Dans ce même but, elle revêt perfidement les apparences d'une religion : elle a tout un ensemble de cérémonies et de rites ; elle confère un baptême à sa façon, elle a un mariage maçonnique, un cérémonial pour les enterrements, etc. ; tout cela avec des invocations, des bénédictions, des encensements, des consécrations[1] ; en un mot, une apparence de culte. Voilà pour les masses.

Mais pour les Maçons pur-sang, pour les vrais Maçons, ils n'y regardent pas de si près : ils nient ouvertement le christianisme. Les autres, ceux qui ne sont pas mûrs, retiennent souvent, avec le nom de DIEU, ce vague sentiment religieux qui ne gêne en rien la conscience, et qui fait pitié aux premiers. Chacun sait qu'en pratique le déisme ressemble en tout à l'athéisme : c'est un athéisme respectueux et latent. Or la Franc-Maçonnerie est déiste en ce sens-là, quand elle n'est pas franchement athée. Aussi les Loges allemandes faisaient-elles tout dernièrement la déclaration suivante : « Les Francs-Maçons déistes sont *au-dessus* des divisions religieuses. Il ne faut pas seulement nous placer au-dessus des différentes religions, mais bien *au-dessus de toute croyance en un Dieu quelconque*[2]. »

En France ils parlent comme en Allemagne. C'est le cri du cœur. *Le Monde maçonnique* disait en discutant le premier article des statuts de la Maçonnerie, où il est question de l'existence de DIEU et de l'immortalité de l'âme : « Eh quoi ! dira-t-on, n'y a-t-il donc rien à exiger d'un homme pour qu'il soit digne d'être Maçon ? — Rien, si ce n'est qu'il soit honnête homme. — Il rejette l'idée de DIEU ? — Présentez-lui celle qui doit satisfaire sa raison. — Il doute de la vie future ? — Prouvez-lui que le néant est contradictoire. — Il méconnaît les bases de la morale ? — *Qu'importe* ! s'il vit et agit comme s'il les admettait[3]. »

[1] Voir le Rituel maçonnique.
[2] *Gazette des Francs-Maçons*, 16 décembre 1866.
[3] [illegible] Septembre 1866.

La Franc-Maçonnerie, déiste ou athée, est donc la négation absolue de la Religion. Ce n'est pas moi qui le dis ; c'est Proudhon, le frère Proudhon : « La Franc-Maçonnerie, écrivait-il, est *la négation même de l'élément religieux.* » Elle ne veut plus de DIEU ni de la Religion ; elle veut l'exclure de l'éducation, des mœurs privées et publiques, de la vie humaine et de la mort. Ses écrivains les plus sérieux, surtout les modernes, sont à la tête du mouvement hideux d'athéisme et de matérialisme qui se remarque depuis quelques années ; ils acclament avec bonheur les productions antichrétiennes les plus audacieuses, telles que les journaux : la *Morale indépendante*, la *Libre-Pensée*, la *Libre-Conscience*, la *Solidarité.* « Nous souhaitons la bienvenue, disait naguère un journal franc-maçon, à tous nos nouveaux confrères, dont plusieurs rédacteurs sont d'anciens amis, *et sommes heureux de constater que tous ces journaux, sans exception, sont dirigés par des Maçons*, et que *ceux-ci sont en majorité parmi les rédacteurs*[1] »

En Belgique et partout, c'est la Franc-Maçonnerie qui produit cette affreuse secte des *solidaires*, ainsi nommée parce qu'ils s'engagent vis-à-vis les uns des antres, par un pacte formel, à vivre sans religion et à mourir sans prêtre, comme des chiens.

Que tel ou tel Franc-Maçon ne tombe pas dans cet excès d'irréligion, nous l'accorderons sans peine ; mais, pour ce qui est de la Franc-Maçonnerie en elle même, elle dira tout ce qu'elle voudra, elle est une institution essentiellement impie, antichrétienne et athée.

XXIII

Comme quoi la Maçonnerie se console de ses peines dans le culte du soleil.

Oui, du soleil, de la lune et des étoiles.

C'est au nom de la science et du progrès des lumières, dont elle a toujours la bouche pleine, que la Maçonnerie prétend que « DIEU n'est ni démontré ni démontrable ; » que la morale chrétienne, qui s'appuie sur la crainte et sur l'amour de DIEU, est puérile, inutile et immorale ; que Notre-Seigneur, ou bien n'a pas existé, ou bien n'a été qu'un homme comme les autres ; que le temps est venu d'en finir avec l'Église, avec le Pape, avec les prêtres. Et, chose

[1] Monde Maçonnique, novembre 1866.

curieuse ! elle arrive, par les sentiers de sa soi-disant science et par le progrès de ses soi-disant lumières, à un excès de stupidité qu'on ne pourrait pas croire s'il n'était attesté par ses propres adeptes : savez-vous quel est, au fond, le Dieu vers lequel elle tourne ses regards ? C'est le soleil ! Oui, encore une fois, le soleil ; comme ces brutes à face humaine que l'on rencontre parfois dans les bas-fonds de notre société déchristianisée. Écoutez plutôt.

Dans l'initiation au grade de Maître, qui est le troisième de la Maçonnerie, voici ce que le très Respectable (!) dit en toutes lettres au nouvel élu : « L'Adoniram de la Franc-Maçonnerie, le même qu'Osiris, que Mithra, que Bacchus, que tous les dieux célébrés dans les mystères anciens, *est une des mille personnifications du soleil.*

Adoniram, en effet, signifie en hébreu vie élevée, ce qui désigne bien la position du soleil par rapport à la terre... Dans toutes les cérémonies qui s'accomplissent en Loge, *vous reconnaîtrez constamment la même pensée.* Ainsi, notre association s'est mise sous l'invocation de saint Jean, *c'est-à-dire de Janus, le soleil des solstices.* Aussi est-ce aux deux solstices de l'année (21 juin et 21 décembre) que nous célébrons *la fête de notre patron*, avec un cérémonial tout (g)astronomique. La table à laquelle nous prenons place a la forme d'un fer à cheval et figure la moitié du cercle du zodiaque : et dans les *travaux de table (sic)* nous offrons sept libations en l'honneur des sept planètes. »

Le F.·. Rebold dit qu'on doit expliquer les miracles et les faits de la vie de JÉSUS par « des apparences *solaires* ». Le Fr.·. Grand Chancelier Renan déclare, dans la *Revue des Deux Mondes* (15 octobre 1863) que « *le culte du soleil est le seul culte raisonnable et scientifique,* » et que « *le soleil est le Dieu particulier de notre planète ! !* » C'est textuel.

Le culte du soleil ! voilà donc le dernier mot de ces fortes têtes qui ne parlent que de progrès, que de lumière, que de science, et qui s'intitulent modestement « les sublimes Princes de la vérité. ! » Voilà la signification *pieuse* de cet évangile de saint Jean que nous avons vu placer devant les yeux du profane, au début des épreuves de l'Apprenti ! Voilà la fameuse « lumière », voilà « les flammes purificatoires » que le Vénérable donne généreusement à l'Apprenti ! Voilà le sens de « l'étoile flamboyante » et du cordon bleu passé en sautoir ! Le culte du soleil, le culte dégradant de la matière, le Dieu-Nature,

ou pour mieux dire un athéisme d'autant plus honteux qu'il se couvre du voile de la morale et de la bienfaisance, et n'est pas seulement impie, mais de plus hypocrite : quelle punition pour l'orgueil de ces esprits forts !

Et la Franc-Maçonnerie ose se dire « l'origine et la source de toutes les vertus sociales » ; (ce sont les paroles du F∴ Ragon) ; et encore « la philosophie la plus pure, l'origine des fables de tous les cultes (*sic*), le puits où la vérité semble s'être réfugiée !!! » Quelle impudence !

C'est de ce puits ténébreux que sortent depuis près de deux siècles les flots de blasphèmes, d'impiétés, de négations audacieuses, de mensonges, de calomnies contre l'Église, de révoltes, de destructions, d'institutions sourdement athées, qui menacent la civilisation chrétienne d'une ruine totale ! C'est de ce puits en particulier que sont sortis dans ces dernières années les blasphèmes de Renan et de Proudhon, blasphèmes sataniques, que les Loges ont fait passer dans toutes les langues. C'est de là que sortent chaque jour les puissances de toutes espèces qui se ruent contre Rome, qui ébranlent les assises de la Papauté, et qui voudraient découronner le Christ et son Vicaire.

An fond, la doctrine des Francs-Maçons, c'est le matérialisme.

XXIV
De la presse maçonnique.

La Maçonnerie est d'une activité fiévreuse dans sa propagande : la paix dans le zèle est le caractère de la vérité ; l'agitation est le caractère de l'erreur. La Maçonnerie s'agite prodigieusement. Ses moyens d'action sont variés et puissants ; elle fait feu sur nous de tous côtés. Montrons-le, en nous bornant à la France.

Sa première arme, c'est la *presse*. Nous avons déjà vu qu'elle dirige indirectement la plupart des journaux. Elle a, en outre, des publications à elle, plus ou moins perverses, selon leur plus ou moins de franchise. Elle a d'abord *le Franc-Maçon*, revue mensuelle, anodine, fondée en 1847, à la veille de la révolution de février, et destinée à éclairer l'esprit et à réjouir le cœur de tous les Fr∴ Prudhommes. Elle est *respectueuse* pour la Religion, du moins dans la forme ; c'est le

journal orthodoxe et mystique de la Maçonnerie. Les purs Maçons du progrès l'appellent impitoyablement « jésuite ».

Elle a ensuite le *Journal des initiés*, revue mensuelle aussi, publiée en deux cahiers semblables, dont le second s'appelle *la Renaissance*. Dans celui-là, on ne prononce pas le nom de Franc-Maçon ni de Franc-Maçonnerie ; c'est le « cahier de la propagande ; *il propage l'œuvre de la Maçonnerie sans la nommer, afin d'écarter les préventions*[1] » Ô bonne foi ! ô candeur !

Elle a *le Monde maçonnique*, publication beaucoup plus avancée, par conséquent beaucoup plus *franche* et plus *maçonne*. Nous l'avons cité plusieurs fois déjà : il fait la guerre aux deux autres, et les accuse d'être des arriérés, des formalistes ; pour lui, il est carrément libre-penseur, indépendant, bien au-dessus de toute idée religieuse. C'est le camp libéral, qui veut réformer la Maçonnerie extérieure et arriver à la suppression officielle du nom même « du Grand Architecte de l'Univers ». Ce parti fait de grands progrès, quoiqu'il n'ait pu encore faire prédominer son sentiment. Bien que la plupart des Maçons-*jésuites* ne regardent cette formule traditionnelle que comme une pure formalité, qui laisse à tous les Frères la pleine liberté de l'athéisme, néanmoins les Maçons-*libéraux* tiennent à la suppression : cette vieillerie sent trop la Religion et peut avoir des dangers.

La Maçonnerie revendique encore comme siennes les feuilles abominables que nous citions tout à l'heure : la *Morale indépendante*, la *Libre-Pensée*, la *Libre-Conscience*, la *Solidarité* ; et l'on ne voit pas ce qui empêcherait de compter parmi ses productions les plus pures, ou du moins parmi ses plus dévoués auxiliaires, un bon nombre de grands et petits journaux, tels que *le Siècle, l'Opinion nationale, l'Avenir national, le Temps, la Liberté, le Journal des Débats*. Ces feuilles, cependant, ne sentent pas le besoin de dater leurs numéros de l'année 5867. Elles laissent également dans une ombre discrète le jargon des Frères et amis, ainsi que le fameux signe sacramentel (∴).

La *Revue des Deux Mondes* est, au même titre, au service de la Franc-Maçonnerie et de son œuvre sacrilège. Presque tous ses rédac-

[1] Numéro de janvier 1867

teurs sont des rationalistes connus, ou des hérétiques ; quelques-uns sont des athées, tels que Renan, Taine, Littré, etc.

Ainsi, en France, la *presse* est en grande partie maçonnique, c'est-à-dire anticatholique et antichrétienne. Quel danger pour la foi du peuple !

XXV
Que la Franc-Maçonnerie commence à s'emparer de l'enfance au moyen de l'enseignement et de l'éducation.

Cette seconde arme est peut-être plus dangereuse encore que la première. La Maçonnerie semblait l'avoir un peu négligée : elle s'en aperçoit, et forme les projets que nous allons voir.

Par le Baptême, par le catéchisme et par la première Communion, l'Église fait les chrétiens et pose la base de leur vie religieuse. La Franc-Maçonnerie, qui est l'anti-Église, ne veut plus de tout cela ou, pour mieux dire, elle veut substituer à cette base chrétienne une base maçonnique, absolument étrangère au christianisme. Elle tâche d'abord de mettre le sceau maçonnique sur les tout petits enfants. Elle a une cérémonie d'adoption qui s'accomplit « sous l'éclat de la Lumière maçonnique », et elle dit au pauvre enfant qu'elle adopte : « Que la Lumière maçonnique brille à tes yeux, comme plus tard nous la ferons briller à ton esprit[1]. » De même que l'enfant baptisé devient chrétien et membre de l'Église, de même l'enfant adopté devient *Louveteau* ou *Louveton*, si c'est un garçon ; *Louvetonne*, si c'est une fille, et membre de la Franc-Maçonnerie. Ces Louveteaux, s'ils sont pauvres, ont droit aux secours des Frères.

Dans un hospice d'Avignon, une pauvre femme présentait naguère aux bonnes Sœurs un petit enfant de onze mois, en déclarant à la Supérieure qu'elle était de passage dans la ville, et en demandant quelques remèdes pour son enfant. La Religieuse, en caressant le petit malade, aperçut une médaille singulière suspendue à son cou. « Quelle est cette médaille ? » demanda-t-elle à la mère. « C'est la médaille des Francs-Maçons », lui répond la pauvre femme, et comme la Sœur lui en faisait des reproches, lui représentant que les

[1] Le Fr.. Ragon, Rituel d'adoption des jeunes Louvetons.

Francs-Maçons étaient excommuniés, la malheureuse répondit sans détour : « En me présentant avec cette médaille devant le chef d'une Loge, j'en obtiendrai aussitôt un secours d'argent pour m'aider à continuer mon voyage ».

Il parait que dans certains faubourgs de Paris le nombre des Louveteaux est très considérable parmi les enfants de la classe ouvrière. Pauvres petits !

Mais c'est surtout par les écoles que la Franc-Maçonnerie veut accaparer les enfants. « Il faut préparer le monde profane à recevoir *nos principes*, disait *le Monde maçonnique* (octobre 5866). Je considère l'instruction primaire comme la pierre angulaire de notre édifice... L'instruction religieuse doit-elle être retranchée du programme ?... Le principe d'autorité surnaturelle (c'est-à-dire la foi), *qui enlève à l'homme sa dignité, est inutile pour discipliner les enfants* (quelle absence de sens pratique !) *et susceptible de les conduire à l'abandon de toute morale* (quelle absence de sens moral !) *donc il est urgent d'y renoncer.* Nous enseignerons les droits et les devoirs au nom de la liberté, de la conscience, de la raison et encore au nom de la solidarité. (Que voilà bien le *bagout* révolutionnaire, creux et sonore, qui avec ses grands mots ne sait pas ce qu'il dit !) La Maçonnerie doit être le moule de la société moderne ; elle doit former des hommes *libres.* (Nous connaissons cette liberté.) Créer des écoles, surtout des écoles d'adultes, des orphelinats, *c'est le meilleur moyen de vulgariser la Franc-Maçonnerie. »*

Ces vœux, adoptés par un grand nombre de Loges, ont été sanctionnés et réalisés par un décret du Grand-Orient de France (en janvier 5867, ou pour parler chrétien, 1867). Ce décret porte « qu'il a été décidé en Conseil que le G.·. Or.·. se mettrait à la tête d'une œuvre ayant pour objet d'encourager et de propager l'instruction primaire, en décernant chaque année des récompenses, soit aux instituteurs et institutrices, soit aux élèves, et en créant, lorsque les circonstances le permettront, des écoles primaires et des classes d'adultes ». Puis la circulaire expose l'organisation de l'œuvre, que dirigeront les Loges ou des Comités nommés par elle, le mode des souscriptions et la nécessité de déployer du zèle, stipulant que les récompenses et les livres de caisses d'épargne seront accompagnés d'une médaille avec

l'inscription suivante : « Grand-Orient de France. Encouragement à l'instruction primaire donné au nom des Maçons de l'Orient de... »

L'année suivante, on décida que quarante écoles primaires maçonniques seraient fondées dans les vingt arrondissements de Paris ; deux dans chaque arrondissement ; l'une, pour les petits garçons ; l'autre, pour les petites filles.

La propagande des écoles protestantes est certes bien dangereuse ; mais celle-ci, si je ne me trompe, le sera bien autrement.

Pour compléter la chose, *le Monde maçonnique* (janvier 5867) nous annonce « la rédaction d'un *Catéchisme de morale* à l'usage et à la portée des enfants ; un catéchisme qui leur apprendra à écouter leur conscience plutôt que la tradition (c'est-à-dire plutôt que la Religion et l'Église), à être vertueux par principe (comme si les chrétiens n'étaient pas vertueux par principe !), avec conviction (comme si la foi n'était pas la plus sérieuse de toutes les convictions et même la seule sérieuse !) et avec désintéressement (comme si l'espérance du ciel et la crainte de l'enfer nous empêchaient de servir et d'aimer DIEU purement !) » Au mois de juin 1867, un prix de cinq cents francs a dû être décerné à cet effet.

Enfin, en novembre 1866, a été inaugurée par les Maçons d'Alsace une ligue de l'enseignement pour la France, à l'imitation de celle qui fonctionne en Belgique depuis 1864. Cette ligue a pour principe fondamental « de ne servir les intérêts particuliers *d'aucune opinion religieuse* », en d'autres termes de proscrire absolument la foi dans l'enseignement et dans l'éducation. Le Fr.·. Macé, promoteur de cette ligue impie, avait recueilli au bout d'un mois des souscriptions nombreuses, et le Monde maçonnique déclarait (février 1867) que « *les Maçons doivent adhérer en masse à cette ligue bienfaisante* et que les Loges doivent étudier dans la paix de leurs Temples (sic) les meilleurs moyens de la rendre efficace »

Et il y a en France seize cent mille Maçons : qu'on juge si le péril est chimérique ! Avis non seulement aux pasteurs des âmes ; mais encore aux pères de famille qui conservent en leur cœur la moindre étincelle de foi !

XXVI

Comment la Franc-Maçonnerie étend son action sur les jeunes filles.

Avant de parler de la Franc-Maçonnerie féminine, signalons rapidement une nouvelle institution maçonnique, très dangereuse : *les écoles professionnelles* pour les jeunes filles :

L'école professionnelle a pour but de développer l'instruction primaire, et de préparer les jeunes filles de la classe ouvrière aisée ou du petit commerce aux diverses professions particulières où elles pourront honorablement gagner leur vie. Rien de meilleur en soi ; rien de plus utile. Les Francs-Maçons, comprenant l'importance du rôle de la femme dans le monde, viennent de fonder à Paris des écoles professionnelles. Ils ont, dit-on, de vastes projets à cet égard. Déjà plusieurs grandes écoles sont ouvertes et fonctionnent sous la protection des Loges. Elles sont dirigées par des dames et institutrices qui jouissent de leur confiance.

Nous n'avons rien à dire sur le côté matériel de ces établissements : l'intelligence et le dévouement peuvent, à eux seuls, vaincre de grandes difficultés et obtenir des résultats sérieux. Mais ce que nous devons à la fois signaler et déplorer ici, c'est le principe d'athéisme pratique, le principe fondamental de la Maçonnerie, qui inspire l'institution de ces écoles ; c'est un système positif d'indifférence religieuse ; c'est l'exclusion de toute idée de Dieu, posée comme base de l'éducation. Dans ces écoles, il est expressément interdit d'émettre une idée de religion, même vague et générale, et l'on ne plaisante point sur ce point ; tout dernièrement une maîtresse, à qui le nom de Dieu avait échappé par mégarde, fut immédiatement et impitoyablement éconduite. On reconnaît là la célèbre *tolérance* des libres-penseurs.

Ces écoles sont, pour les filles, avant tout une école de « morale indépendante ». Elles sont une pépinière de femmes libres. *Le Monde maçonnique* admire et exalte cette éducation. « Quant à la morale, dit-il dans un compte rendu (septembre 1866), elle n'est pas plus juive que protestante ; elle est *la morale*, cette morale universelle que toute femme et tout homme portent en ce monde » ; mais qui, obscurcie malheureusement par le péché originel, a tellement besoin de la Reli-

gion, que sans Religion il ne peut y avoir et il n'y a pas de morale. D'ailleurs, la morale, qu'est-ce, sinon l'accomplissement du devoir ? Et l'homme n'a-t-il pas pour premier devoir sur la terre de connaître son Dieu, de l'aimer et de le servir ? C'est ce que réalise la Religion : et c'est ce que rejette la Franc-Maçonnerie, dont la prétendue morale est ainsi essentiellement antimorale.

Il y a déjà plus de *trois cents* jeunes filles dans les écoles professionnelles maçonniques de Paris. Là-dessus le même journal s'écrie : « Que font donc les départements ? Comment ! après un tel exemple parti de Paris, il ne se trouvera pas dans les principales villes de France quelques femmes à l'esprit indépendant et assez libres pour imiter ce beau dévouement ? »

Ces écoles sont d'autant plus dangereuses que leur caractère antichrétien est tout à fait négatif. Quelles femmes, quelles mères de famille cela nous prépare !

XXVII
De la Franc-Maçonnerie d'ADOPTION ou Franc-Maçonnerie des Dames.

Il y a des Franches-Maçonnes, comme il y a des Francs-Maçons. Au premier abord, cela étonne. ; car il s'agit avant tout de garder des secrets. Mais les Francs-Maçons, paraît-il, ont confiance dans « les femmes qu'ils estiment le plus », et auxquelles ils adjugent la paire de gants que leur donne officiellement le Vénérable.

Cette Maçonnerie féminine parait avoir commencé vers le milieu du dernier siècle. Louis-Philippe-Égalité, alors duc d'Orléans et Grand-Maître de l'Ordre, offrit sa paire de gants à Mme de Genlis et donna une impulsion extraordinaire à la Maçonnerie androgyne (androgyne veut dire homme et femme). La curiosité, l'attrait du plaisir et plus encore l'attrait de l'inconnu, l'esprit d'irréligion, et la puissance magique du fruit défendu, firent affluer vers la Franc-Maçonnerie toutes les Dames qui brûlaient d'être *libres* ; et dans leur nombre on put compter malheureusement les noms les plus brillants. On le voit par une lettre de l'infortunée reine Marie-Antoinette à sa sœur la reine Marie-Christine, en date du 26 février 1781 : « Je crois que vous vous frappez beaucoup trop de la Franc-Maçonnerie..., écrivait-elle. Ici tout le monde en est... Ces jours derniers la Princesse de Lamballe a été nommée Grande-Maîtresse dans une Loge ; elle m'a raconté toutes les jolies choses qu'on lui a dites ». Hélas ! pauvres femmes ! on leur préparait dès lors le traitement destiné par la secte « aux Princes, aux bigots et à la noblesse[1] ».

Là, comme dans la Maçonnerie masculine, on ne laissait voir les choses qu'autant qu'on le voulait bien, et l'autorité abusée n'attachait aucune importance à une association qui passait partout pour n'être qu'une société de bienfaisance et de plaisir. Mais derrière les réunions joyeuses, il y avait d'infâmes mystères : ce n'était plus, comme dans l'autre Maçonnerie, le culte de la vengeance ; c'était le culte de la volupté, d'autant plus dangereux qu'il était voilé de rites mystérieux, assaisonné par le secret, et favorisé par l'esprit d'irréligion si fort à la mode dans le siècle de Voltaire..

La Loge de ces Maçonnes ne s'appelait plus Loge, mais bien *Temple de l'Amour.* C'était d'un pastoral tout à fait touchant. La porte du *Temple de l'Amour* s'appelait (sans doute par antiphrase) la porte de la *Vertu* (c'est par là qu'elle s'en allait, si elle n'était partie déjà). Le Fr. ·. Maçon qui introduisait les postulants s'appelait F. ·. *Sentiment* (c'est en toutes lettres dans le Rituel), et la Sœur Maçonne qui introduisait les aspirantes et les soupirantes s'appelait Sœur *Discrétion.* Le Grand-Maître demandait à la récipiendaire : « Quel âge avez-vous ? » La réponse était aussi naïve mais plus tendre que celle du Maçon : « J'ai sept ans » ; ici la colombe aspirante roucoulait précieusement : « J'ai l'âge de plaire et d'aimer. » C'était du dernier tendre.

Les Maçons de ce rite étaient les *Chevaliers de la Rose*, et les Maçonnes étaient les *Nymphes de la Rose.* Ces Chevaliers et ces Nymphes allaient toujours deux à deux dans tous leurs travaux maçonniques. Le Temple était tout fleuri et tout charmant ; les *tenues* étaient présidées par un Grand-Maître et une Grande-Maîtresse. Il n'y avait plus là d'épées nues, ni de cadres de papier, ni de caverne, ni de sombres mascarades. C'étaient des voyages sentimentaux, des serments prêtés par l'aspirante de la manière la plus galante du monde : elle s'asseyait à la place du Grand-Maître, et celui-ci, comme un grand nigaud, était agenouillé à ses pieds. Mais ce qu'il y avait de plus touchant, c'était

[1] Voir au chapitre XVIII.

un certain voyage à l'*île de la félicité*, où se terminait l'initiation : là, on enlevait le bandeau qui couvrait les beaux yeux de la *Nymphe* ; elle se trouvait devant un autel (ô piété !), devant l'autel et les statues, ou plutôt les idoles de Vénus et de Cupidon, et elle offrait un *pur* encens au patron et à la patronne du Temple.

Assurément madame de Lamballe et les Dames bien élevées ne voyaient dans ces fadaises que des amusements et des galanteries sans conséquence ; mais pour le grand nombre, ces réunions étaient loin d'être innocentes ; et les hommes pervers qui dirigeaient secrètement cette branche de l'Ordre maçonnique s'en servaient pour corrompre à la fois et les esprits et les cœurs, pour détacher de plus en plus les femmes de la Religion, de la famille, du respect de l'autorité et du respect des traditions.

La révolution française noya dans le sang et les *Chevaliers* et les *Nymphes de la Rose*.

Sous l'empire, la Franc-Maçonnerie féminine reprit un nouvel essor : presque tous les officiers étaient Maçons, et ils contribuèrent beaucoup à relever et à répandre dans toute l'Europe une institution qui favorisait si merveilleusement leurs penchants irréligieux et libertins. En 1830, nouvelle floraison de Franches-Maçonnes. La Franc-Maçonnerie fonde de grandes espérances sur le concours des femmes. « Quand voudra-t-on comprendre, s'écrie sentimentalement le Fr. ·. Ragon, que pour rendre à l'Ordre son attrait irrésistible et son antique splendeur ; *aux mœurs publiques, leur pureté (!!!), leur vérité purgée d'hypocrisie (!!)*, à l'éducation domestique, pleine encore de préjugés, son rayonnement humanitaire, il s'agira d'admettre aux travaux maçonniques les femmes qui, par leurs vertus (les *vertus* de la femme libre !) honorent leur sexe et leur patrie ? Leur présence rendra les séances *plus intéressantes* ; leurs discours (les *discours* de la femme libre) exciteront l'émulation ; les Ateliers s'épureront, comme la nature printanière s'épure aux rayons vivifiants d'un soleil nouveau[1]. » Pour le coup, ce sera tout de bon le culte du Soleil.

Dans la Maçonnerie des femmes il y a, comme du côté des hommes, des Apprenties, des Compagnonnes et des Maîtresses-

[1] Le Fr. ·. Ragon, *Manuel complet de la Maçonnerie d'adoption*, p. 140

Maçonnes. Il y a aussi des grades élevés, des *Maîtresses-Parfaites*, des *Sublimes-Écossaises*, des *Élues*, des *Chevalières de la Colombe*, des *Chevalières de la joie*, des Rose-Croix ou *Chevalières de la Bienfaisance*, des *Princesses de la Couronne* ou *Souveraines-Maçonnes.* Malheureusement l'Annuaire du F. ·. Pinon garde discrètement le silence sur cette branche colombine de la Maçonnerie.

Il y a des rites et tout un cérémonial, comme dans la Maçonnerie masculine. Sur le seuil de la « Porte de la Vertu », est placée l'image de madame de Genlis, que la Maçonnerie a surnommée « *la mère de l'Église* ! » Cette chaste Mère a été canonisée, dit-on, par Philippe-Égalité.

Ce qu'il y a de curieux, c'est l'apostrophe dure, mais très sensée, que le Grand-Maître, majestueusement assis aux côtés de la Grande-Maîtresse, adresse à l'aspirante Apprentie, dès le début des épreuves. « Il lui fait observer la haute imprudence qu'elle a commise en s'exposant ainsi, seule et sans appui, *dans une société dont elle ignore la composition et les mœurs, et où sa pudeur pouvait être en danger*[1]. »

Les Maçonnes sont affublées, comme les Maçons, du fameux tablier. Le signe *général* auquel elles se reconnaissent est très simple : « Les deux mains l'une sur l'autre, la droite couvrant la gauche et tombant sur le tablier. » Elles se reconnaissent pour Apprenties « en avançant réciproquement la main droite ouverte, les doigts rapprochés, et en plaçant les mains l'une sur l'autre par l'intérieur ; pour compagnonnes « en se prenant mutuellement la main droite, de sorte que les deux pouces soient croisés, et le doigt du milieu étendu sur le poignet » ; pour Maîtresses, « en se présentant mutuellement l'index et le doigt du milieu de la main droite, en les portant les uns sur les autres en longueur, de manière à se toucher par l'intérieur ; ensuite, en appuyant tour à tour le pouce droit sur les jointures des deux doigts près de l'ongle. » Elles ont encore d'autres signes qui exigent des doigts de sorcières ; par exemple : « Se prendre (mutuellement ?) l'oreille gauche avec le pouce et le petit doigt de la main droite, le reste de la main allongé sur la joue. » (jusqu'à l'autre oreille) ; « se prendre (toujours mutuellement ?) le bout du nez avec le pouce et

[1] Le Fr. ·. Ragon, *Manuel complet de la Maçonnerie d'adoption*, p. 25 et 26.

l'index de la main droite, le reste de la main couvrant les *deux* yeux » (un vrai tour de force) ; « placer la main gauche sur le visage, le petit doigt sur la bouche, l'annulaire sous le nez, le doigt du milieu et l'index sur l'œil, et le pouce sur l'oreille gauche. » Les deux mots de passe que les Maçonnes paraissent affectionner le plus sont *Eva* et *Babel* ; sans doute, par dévotion au fruit défendu, et par une horreur bien légitime pour la confusion des langues. C'est le grave F.·. Ragon, l'auteur sacré et officiel, qui nous donne ces précieux détails.

Cette Maçonnerie est plus répandue qu'on ne le pense, car elle compte beaucoup de rites ou obédiences : le rite de *Cagliostro*, le rite des *Dames écossaises de la colline de Mont-Thabor, l'Ordre du Palladium* ou *Souverain Conseil de la Sagesse, l'Ordre de la Félicité, l'Ordre des Chevaliers et Chevalières de l'Ancre*, l'*Ordre de la Persévérance*, et d'autres encore.

Il y aurait mille choses à dire et des choses fort curieuses sur la Franc-Maçonnerie des Dames. Nous en citerons un seul exemple, toujours puisé à la même source officielle. C'est le récit du cérémonial d'un banquet de Sœurs-Maçonnes.

XXVIII
Un banquet de Sœurs-Maçonnes.

Nous avons déjà vu que dans cet Ordre-là on mange et on boit beaucoup. Du côté des Dames, c'est comme du côté des hommes : le banquet sacré, le banquet fraternel, le libre banquet est un des *travaux* les plus sérieux de la Maçonnerie du dehors. D'après les statuts que ces femmes fortes observent religieusement, « les Dames ne s'assemblent jamais seules ; elles sont toujours aidées dans leurs *travaux* par des Maçons ». Dans le travail de la table, les Maçons et les Maçonnes sont donc côte à côte. La « séance est bien plus intéressante ». Voici ce qu'en dit le Rituel de l'éternel F.·. Ragon :

D'abord le banquet s'appelle *Loge de table*. «Il y a cinq santés d'obligations. (En sortant de là, la Sœur-Maçonne doit souvent tourner à la Sœur grise, et la femme libre à la femme ivre.) Première santé. La Grande-Maîtresse frappe un coup : toute mastication cesse (*sic*) ; chacun se met à *l'ordre de table*, c'est-à-dire qu'il pose les quatre doigts unis de la main droite sur la table, le pouce écarté le long du bord et formant l'équerre. Elle dit : « Chères SS.. *Inspectrice* et *Dépositaire*, faites aligner et garnir les lampes pour une santé que le Gr.·. M.·. et moi avons à vous proposer ! » Les lampes de ces femmes libres, ce sont les verres, les verres à boire : c'est là qu'elles puisent la lumière, la force et la liberté. Garnir la lampe veut dire remplir le verre.

« L'annonce étant portée et exécutée, la S.·. Inspectrice dit après avoir frappé (et bu ?) un coup : « Grande-Maîtresse, les lampes sont alignées et garnies ».

« La Gr.·. M.·. frappe un coup et dit : « Debout et à l'ordre ! glaive en main ! » et elles prennent toutes le couteau de la main gauche. « Ch.·. FF.·. et TT.·. Ch.·. SS.·., la santé que nous avons la faveur et l'honneur de porter est celle des Rois-Maçons ; c'est pour des santés si chères à nos cœurs que nous devons nous joindre pour *souffler nos lampes* à leur gloire ! »

« Les annonces faites, la Gr.·. M.·. *commande l'exercice* : Main droite aux lampes ! — Haut les lampes ! — Soufflez les lampes d'un seul trait ! » (La Maçonne se montre ici femme de plus en plus forte : elle souffle sa lampe comme une allumette et boit comme un trou. Quels dragons ! S'il y a *Nymphes de la Rose*, il y a aussi *Nymphes de la Lampe* !)

Mais l'exercice n'est pas fini, et la Gr.·. M.·. reprend : Lampe en avant ! (c'est-à-dire, comme l'explique le fidèle Fr.·. Ragon : cinq fois sur le cœur et revenir en avant). — Posez les lampes ! (ce qui doit se faire en cinq temps, ajoute le Rituel). Enfin, on dit cinq fois Eva[1]. »

Telle est la première santé, le premier exercice de ce belliqueux banquet. Au cinquième exercice, à force de souffler les lampes, la pauvre Sœur doit branler au manche et décrire des courbes en allant la vingt-quatrième et la vingt-cinquième fois « du cœur en avant ». Pour retourner au logis, elle doit avoir besoin du bras fraternel de son maçonnique compère.

XXIX
Si la Maçonnerie féminine se borne aux banquets et aux amusements.

Le poignard maçonnique, sacrilège et impie, est caché sous les amusements plus ou moins inconvenants de cette Maçonnerie

[1] *Manuel complet de la Maçonnerie d'adoption*, p. 35.

androgyne ; et les sociétés secrètes entendent tirer un parti très sérieux de ces sottes créatures que l'incrédulité, l'orgueil, la vanité, l'amour du plaisir et surtout la curiosité poussent dans les grades extérieurs. Comme celle des hommes, la Maçonnerie publique des femmes n'est qu'un vivier où la Maçonnerie occulte engraisse ses carpes pour les pêcher quand le moment semble venu. Ce moment, c'est l'initiation de la Maîtresse-Maçonne au grade secret de Parfaite-Maîtresse.

Avant tout, on exige d'elle le serment terrible qui l'enchaîne à la secte pour toute la vie. « Je jure, dit-elle, je promets de tenir fidèlement dans mon cœur *les secrets des Francs-Maçons et de la Franc-Maçonnerie. Je m'y oblige sous peine d'être coupée en pièces par le glaive de l'Ange exterminateur.* »

Le G.·. M.·. la proclame aussitôt *Parfaite-Maîtresse* et lui adresse ces paroles : « Ma chère, maintenant que nous vous avons initiée aux arcanes symboliques de la Maçonnerie, maintenant que la lumière de la vérité a rayonné sur vos pupilles, les erreurs, les superstitions et les préjugés (c'est-à-dire la foi et la crainte de Dieu) que vous conserviez peut-être encore dans quelque recoin de votre cerveau sont dissipés. Une tâche ardue, mais sublime, *vous est dorénavant imposée* (nous y voilà, écoutons). *La première de vos obligations sera d'aigrir le peuple contre les prêtres et contre les rois. Au café, au théâtre, dans les soirées, partout, travaillez dans cette intention SACRO-SAINTE.*

« Il ne me reste plus qu'un secret à vous révéler ; et nous en parlerons à voix basse. » Et il lui déclare que le complément final de la mission sacrée de la Maçonnerie « est l'anéantissement de toute autorité religieuse et monarchique ».

Il y a donc quelque chose de fort sérieux, non seulement au point de vue des mœurs, mais encore au point de vue de la foi et de l'avenir de l'Église, dans cette ridicule initiation des femmes à la Franc-Maçonnerie. Les sectaires savent tout le profit qu'on peut tirer des femmes ; ils savent que la femme, une fois lancée dans les voies de l'impiété et de la vengeance, est plus féroce, plus tenace que lui. Faut-il s'étonner s'ils voient avec bonheur les femmes s'affilier à leur Ordre, et s'ils déclarent hautement que « fonder des Loges de Dames, ce serait faire un pas de géant dans la voie du progrès humanitaire » ? Ces paroles sont du *Monde maçonnique* (octobre 1866). On sait que leur « progrès humanitaire », c'est tout simplement l'antichristianisme.

XXX

Que l'Église a très justement frappé d'anathème la Franc-Maçonnerie tout entière, sans aucune restriction.

La Franc-Maçonnerie se dit innocente, calomniée, injustement condamnée par l'Église.

Nous en savons assez pour apprécier et cette prétendue innocence et cette prétendue injustice.

La Maçonnerie croit-elle à l'autorité divine du Souverain Pontife de l'Église catholique ? Se soumet-elle au Pape en toutes choses, comme DIEU l'ordonne ? Non, mille fois non. Croit-elle en la divinité de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST ? Non. Croit-elle en DIEU, Père, Fils et Saint-Esprit, tel qu'il est, tel qu'il s'est révélé au monde, tel qu'il veut être adoré ? Non. Donc elle est, au premier chef, coupable de révolte, d'impiété, d'hérésie, de blasphème ; donc elle est anticatholique, antichrétienne, athée. Donc elle est condamnable, et lorsqu'elle a été condamnée par le Saint-Siège, elle a été justement et très justement condamnée.

A un autre point de vue, moins exclusivement chrétien, la Franc-Maçonnerie, non seulement celle qui est occulte et que tous les honnêtes gens réprouvent, mais encore celle qui est publique et extérieure, celle dont les règlements sont connus et presque livrés au public, est une institution dangereuse, perverse, immorale, contraire aux lois les plus élémentaires de la justice humaine et du bon ordre des sociétés. Je n'en veux qu'une seule preuve : c'est le serment maçonnique et la peine de mort qui en punit la violation.

La Franc-Maçonnerie ne peut le nier : au premier pas de l'initiation, à l'entrée même des Loges par le grade d'Apprenti, au moment où tombe le bandeau qui a couvert jusque-là les yeux du postulant, celui-ci voit toutes les épées nues des assistants dirigées contre sa poitrine, et il entend tous les Frères s'écrier : « Que DIEU punisse le traître » Et le Vénérable ajoute, après l'avoir rassuré : « *Si vous veniez à trahir la Franc-Maçonnerie, aucun lieu de la terre ne vous offrirait un*

abri contre ses armes vengeresses. » Ceci est-il vrai, oui ou non ? — Est-il vrai, oui ou non, que pour être Franc-Maçon, pour être reçu à ce premier grade d'Apprenti, il faut prêter le serment exécrable que nous avons rapporté tout au long, et qui est textuellement tiré du Rituel de l'ordre maçonnique ?

Il est impossible de nier ces deux faits. Or, je le demande à tout honnête homme, à tout magistrat, qu'est-ce qu'une société particulière, qui, en dehors de la société civile, menace de mort, froidement et officiellement, tous ceux de ses membres qui ne seraient pas fidèles à ses lois ? Qu'est-ce qu'une société particulière qui ose dire : Si vous m'êtes infidèles, *aucun lieu de la terre ne vous offrira un abri contre mes armes vengeresses* ? Qu'est-ce que cette menace, sinon la menace du meurtre et de l'assassinat ? Or, c'est là un crime qui tombe sous le coup de la loi dans tous les pays civilisés.

Qu'est-ce, je le demande encore, que cet ignoble amas d'imprécations qui accompagnent, ou plutôt qui constituent le serment maçonnique ? Un chrétien, un homme de bien, un honnête homme peut-il, en conscience, se donner ainsi, corps et âme, sous peine de mort, à une société quelconque, en dehors de la sainte Église ? La société qui impose à tous ses membres sans exception, et qui reçoit un pareil serment ; une société particulière qui, au mépris de toutes les lois divines et humaines, s'arroge des droits aussi exorbitants et en particulier le droit de vie et de mort sur les millions d'hommes qui la composent, est une société profondément, essentiellement immorale, et le glaive de l'Église la frappe justement toutes les fois qu'il la frappe.

Ainsi, condamnable au double point de vue de la raison et de la foi, la Franc-Maçonnerie a été justement condamnée par le Saint-Siège, qui, en cette circonstance comme en tant d'autres, a rempli courageusement la mission salutaire que DIEU lui a confiée. Chargée d'enseigner tous les peuples, de proclamer et de défendre la vérité, de juger, de démasquer, de condamner et de poursuivre l'erreur et le mal, la sainte Église a solennellement frappé de ses anathèmes la Franc-Maçonnerie, à tous ses degrés et sous toutes ses formes. Elle a *excommunié*, c'est-à-dire retranché de son sein, tous les chrétiens, *quels qu'ils soient*, qui oseraient s'y affilier, malgré sa défense formelle.

Tout Franc-Maçon est donc excommunié, et justement excommunié ; les simples Apprentis comme les Grands-Orients et les Grands-Maîtres, les grands personnages comme les petits, les Maçonnes comme les Maçons, les affiliés des Loges comme les adeptes des arrière-Loges.

XXXI
Des condamnations formelles portées par les Souverains-Pontifes contre la Franc-Maçonnerie.

Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST a dit dans l'Évangile : « Si quelqu'un n'écoute pas l'Église, qu'il soit pour vous comme un païen. » Or l'Église, par la grande voix des Papes, a solennellement et formellement condamné la Franc-Maçonnerie.

Dès la première moitié du dernier siècle, lorsque la Maçonnerie s'organisa plus ouvertement en Europe, le Pape Clément XII la condamna par une Bulle datée du 27 avril 1738. « Réfléchissant, dit le Pape, sur les grands maux que ces sociétés clandestines nous donnent lieu de craindre, soit pour la tranquillité des États, soit pour le salut des âmes, après avoir pris conseil de Nos vénérables Frères les Cardinaux, de Notre propre mouvement et de la plénitude de la puissance Apostolique, Nous avons statué et décrété que les dites sociétés, assemblées ou réunions de Francs-Maçons, quelque nom qu'ils prennent, doivent être condamnées et proscrites, ainsi que Nous les condamnons et proscrivons par la présente Constitution, dont l'effet doit durer à perpétuité. »

« A ces fins, ajoute-t-il, en vertu de la sainte obéissance, Nous défendons à tous les fidèles chrétiens et à chacun d'eux en particulier, de quelque état, dignité ou condition qu'ils soient, clercs ou laïques, séculiers ou réguliers, d'établir, de propager, de favoriser la société dite des Francs-Maçons, de la recevoir dans leurs maisons, de s'y agréger et d'assister à ses réunions, *sous peine d'excommunication à encourir par le seul fait sans nouvelle déclaration*, et spécialement réservée à Nous et à Nos successeurs, en sorte que personne ne puisse en absoudre sans Notre autorisation, excepté à l'article de la mort. »

Du temps du Pape Benoît XIV, quelques personnes cherchaient à faire croire que la Constitution de Clément XII n'était plus en vi-

gueur, et que ceux qui alors s'agrégeaient à la société des Francs-Maçons n'encouraient pas la peine d'excommunication. Après avoir sérieusement examiné la question, cet illustre Pontife s'empressa de les détromper, et par sa Bulle du 18 mai 1751 il confirma la Constitution de son prédécesseur dans toutes ses dispositions. « Afin que personne ne puisse Nous accuser, dit-il, d'avoir manqué à ce que la prudence exige de Nous, Nous avons résolu de renouveler la Constitution de Notre prédécesseur, en l'insérant mot à mot dans les présentes Lettres ; ainsi, agissant de science certaine et en vertu de la plénitude de la puissance Apostolique, Nous la confirmons, Nous la renouvelons, et Nous voulons et décrétons qu'elle soit dès aujourd'hui mise en vigueur comme si elle était publiée pour la première fois. »

La société dite des Carbonari, qui, au commencement de ce siècle, envahit toute l'Europe et surtout l'Italie, n'était, comme nous l'avons vu, qu'une ramification de la Franc-Maçonnerie. Dans sa Bulle du 13 septembre 1821, le Pape Pie VII en expose les principaux caractères ; il montre sa connexion intime avec l'Ordre maçonnique ; il indique tous les maux qu'elle donne lieu de craindre à la religion et à la société chrétienne ; et ces maux ne se sont que trop réalisés depuis lors jusqu'à nos jours. Par cette Constitution, le vénérable Pie VII porte la même peine d'excommunication, spécialement réservée au Siège Apostolique, contre tous ceux qui s'y agrégeraient ou qui la favoriseraient d'une manière quelconque.

En 1825, le Pape Léon XII, considérant toutes les sociétés secrètes dans leur ensemble, envisageait avec frayeur tous les maux que la Religion et l'État avaient à en redouter ; il voyait avec une profonde douleur qu'on y prêchait l'indifférence religieuse, qu'on y affiliait des hommes de toute religion et de toute croyance, qu'on s'attribuait le droit de vie et de mort sur ceux qui violaient les secrets des Loges et sur ceux qui refusaient d'exécuter les ordres criminels qui leur étaient intimés ; il était effrayé du profond mépris qu'on y professait pour toute autorité. En conséquence, par sa Bulle du 13 mars 1825, il renouvela d'une manière très expresse les Constitutions publiées contre les sociétés secrètes et en particulier contre les Francs-Maçons par ses prédécesseurs Clément XII, Benoît XIV et Pie VII, et défendit, comme eux, à tous les fidèles de s'y associer et d'en faire partie à un titre quelconque, sous peine d'excommunication à encourir de fait et spécialement réservée au Saint-Siège, en sorte que le Pape seul pût en absoudre excepté en cas de mort.

Enfin, dans son Allocution du 25 septembre 1865, N. S. P. le Pape Pie IX déplore, comme ses prédécesseurs, tous les maux causés à la religion catholique et à la civilisation chrétienne par les sociétés secrètes en général et par celle des Francs-Maçons en particulier. Il renouvelle toutes les dispositions contenues dans les Constitutions Apostoliques des Papes Clément XII, Benoît XIV, Pie VII et Léon XII, et spécialement la peine d'excommunication qui s'y trouve portée contre tous ceux qui y sont affiliés ou qui les favorisent d'une manière quelconque. Il exhorte les fidèles qui auraient eu le malheur de s'y agréger, à les abandonner sans délai pour mettre leur salut en sûreté, et en même temps il exhorte vivement ceux qui ont eu le bonheur de s'en tenir éloignés jusqu'ici de ne jamais se laisser entraîner dans ce dangereux abîme.

Donc plus de doute possible : tous ceux qui s'affilient à la société des Francs-Maçons encourent, par le fait même de cette affiliation, les peines portées contre eux par Clément XII, en 1738, par Benoît XIV en 1751, par Pie VII en 1821, par Léon XII en 1825 et par le Pape Pie IX le 25 septembre 1805. Ils sont formellement excommuniés ; ils n'ont plus part aux prières de l'Église ; ils ne doivent plus assister au saint sacrifice de la Messe, ni aux autres Offices publics, ni recevoir les sacrements. S'ils meurent en cet état, ils n'ont plus droit à la sépulture ecclésiastique, parce que l'Église ne les compte plus au nombre de ses enfants.

Ou catholique, ou Franc-Maçon ; il n'y a pas de milieu. « On ne peut être en même temps Franc-Maçon et catholique[1] »

XXXII
Ce que nous devons faire en face de la grande conspiration antichrétienne.

L'Église est si puissamment constituée, qu'elle n'a qu'à être elle-même pour déjouer tous les complots de tous ses ennemis.

[1] *Le Monde maçonnique*, mai 1866, p. 6.

Tous tant que nous sommes, soyons de vrais chrétiens, de sérieux catholiques, et cela suffira.

L'union fait la force. Nos ennemis le comprennent ; leur force est dans leur union, et leur union est dans leur obéissance. Soyons unis plus qu'eux, et pour cela obéissons mieux qu'eux. Toute l'Église catholique se résume en deux paroles : OBÉISSANCE et AMOUR. Obéissons en aimant ; aimons en obéissant.

D'abord et par-dessus tout, obéissons en toutes choses au Chef de la sainte Église, à N. S. P. le Pape, Vicaire de JÉSUS-CHRIST, Pasteur et Docteur infaillible de tous les chrétiens.

Pour être sûr d'obéir au Pape, obéissons à notre Évêque, à notre curé, à notre confesseur. En leur obéissant, nous n'obéissons pas à des hommes, mais à DIEU même, qui par eux nous enseigne, nous conduit, nous pardonne et nous fait marcher dans la droite voie. Autant l'obéissance maçonnique est aveugle, folle, absurde, coupable, sacrilège ; autant l'obéissance catholique est raisonnée, raisonnable, légitime, noble, sainte et méritoire. Quoi de plus beau que d'obéir à DIEU ?

A l'obéissance joignons l'amour. L'âme de l'union, c'est l'amour. Aimons-nous les uns les autres, chrétiennement, efficacement ; si nous sommes riches, aimons les pauvres : ce sont nos frères, et c'est JÉSUS-CHRIST que nous aimons, que nous assistons en leur personne. Aimons nos prêtres, et entourons-les de toutes sortes de respects ; aimons notre Évêque, qui est le père et le pasteur de nos âmes ; et plus encore, aimons le Pape. Voilà la *vraie fraternité*, dont la fraternité des Maçons est le travestissement impie, comme leur liberté et leur égalité sont le travestissement de la vraie liberté chrétienne et de la vraie égalité. Les hommes ne sont réellement égaux que devant DIEU ; ils ne sont réellement libres qu'en devenant les enfants de DIEU.

La Franc-Maçonnerie nous attaque par la presse : tenons-nous sur nos gardes ; ne lisons jamais les mauvais journaux ; instruisons-nous à fond des vérités de la foi ; si nous le pouvons, répandons autour de nous les bons livres catholiques. Un bon livre est un petit missionnaire, qui bien souvent convertit celui qui le porte.

La Franc-Maçonnerie veut nous ravir les âmes de nos enfants ; réagissons énergiquement, et du mal faisons sortir le bien. Redoublons de zèle pour sauver et sanctifier les enfants, pour les instruire, pour préparer à l'Église de vaillants soldats. Pères et mères, n'oubliez pas que vous avez charge d'âmes, et qu'une éducation qui n'est pas foncièrement chrétienne serait aujourd'hui plus que jamais un immense danger pour vos enfants.

Enfin, ranimons autour de nous l'esprit de famille, auquel les sectes maçonniques veulent substituer je ne sais quelle chimère soi-disant patriotique, qui n'est bonne qu'à exalter l'imagination et à faire perdre la tête. Soyons-en bien convaincus : le remède de tout le venin maçonnique consiste uniquement à être des chrétiens véritables, à substituer à l'orgueil l'humilité, l'obéissance et la foi, à aimer véritablement Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST de tout notre cœur, de toute notre âme et de toutes nos forces.

Si nous ne faisons point cela, nous avons tout à craindre ; oui, tout à craindre, et dans ce monde et dans l'autre. Si, au contraire, nous demeurons fidèles à DIEU et à son Église, nous n'avons rien à redouter : l'avenir est à nous.

De deux choses l'une : ou la lutte qui se prépare est la lutte suprême de l'Église, ou bien elle ne l'est pas. Dans le premier cas, l'Église, ainsi qu'il est prédit, succombera momentanément, comme le Christ au Calvaire ; et nous succomberons avec elle ; mais, comme au Calvaire, Satan sera vaincu, et toute sa troupe ira brûler avec lui en enfer, les Francs-Maçons tout comme les autres ; nous au contraire, ressuscitant pour toujours dans la gloire, nous irons au ciel pour y régner éternellement avec Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. Dans le second cas, nous devons envisager la lutte avec une confiance plus joyeuse encore ; car l'ennemi qui nous barre le chemin peut bien avoir quelques triomphes partiels, mais bientôt la tempête passera comme ont passé tant d'autres, et dès ce monde nous jouirons nous-mêmes, avec la sainte Église, de la victoire et de la paix.

Dans l'un et l'autre cas, nos devoirs sont les mêmes : union, obéissance, foi vive, charité fraternelle, zèle pour le salut des âmes et pour la sainte cause de l'Église.

Tous, combattons le bon combat, sous la glorieuse bannière de la Vierge Immaculée et de saint Pierre.

TABLE DES MATIÈRES

Cet opuscule a été composé en 1867. Quantité de francs-maçons en ont fait l'aveu. « L'auteur de ce petit livre est bien informé », disait entre autres, en 1868, un vieux franc-maçon de Tours. Et l'un des chefs les plus enragés des loges de Marseille, revenu à la pratique de la Religion, déclarait « qu'une des choses qui lui avait fait le plus d'impression était le petit livre de Mgr de SÉGUR sur la Franc-Maçonnerie. Je l'ai lu, ajoutait-il, croyant y trouver une terrible exagération ; et au contraire, je l'ai trouvé tellement au-dessous encore de la vérité, que j'en ai été effrayé moi-même, et j'ai senti le besoin de sortir de mon affreuse situation. »

9 €

ISBN: 2-84519-264-9

